



**LA ROMAINE**  
Hydro achète les appuis des élus régionaux, déplore Roy Dupuis  
Page A 3



**ÉTATS-UNIS**  
Les autorités au secours des propriétaires  
Page B 1

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

Vol. XCIX N° 258

LE MERCREDI 12 NOVEMBRE 2008

1,10 \$ + TAXES = 1,25 \$



«Il y a bien 2,3 milliards de dollars en banque pour contrer le ralentissement économique que nous devons affronter», a soutenu la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, lors d'une conférence de presse tenue à Montréal hier pour commenter le rapport spécial du vérificateur.

L'état des finances du Québec

## Le vérificateur persiste et signe

Jérôme-Forget devrait déclarer un déficit cumulé de 3,25 milliards au lieu d'un plantureux surplus de 2,3 milliards

ROBERT DUTRISAC

Québec — Le vérificateur général du Québec, Renaud Lachance, n'en démord pas. Le gouvernement Charest viole l'esprit des lois actuelles. Au lieu du plantureux surplus de 2,3 milliards dont se vante la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, c'est un déficit cumulé de 3,25 milliards qui clôt l'année 2007-2008.

Le vérificateur général a rendu public, hier, son rapport spécial à l'occasion de la publication des comptes publics du gouvernement du Québec pour l'année terminée le 31 mars 2008. Ce rapport devait

être déposé à l'Assemblée nationale ces jours-ci, mais, compte tenu du déclenchement des élections, il a fallu le consentement des trois partis pour que le vérificateur dévoile son examen des états financiers du gouvernement.

Dans ce rapport, Renaud Lachance estime que l'utilisation d'une réserve de 2,3 milliards, accumulée au 31 mars 2008, pour éponger des déficits d'exercice en 2008-2009 et en 2009-2010, comme le fait la ministre des Finances, est «une situation de non-conformité» qui s'explique par la «non-adoption du projet de loi 85 qui modifie la Loi sur l'équilibre budgétaire».

Le projet de loi 85 n'a pas franchi toutes les étapes en vue de son adoption le printemps dernier, malgré l'appui de l'opposition officielle. Il permet de remettre à zéro au 1<sup>er</sup> avril 2006 le compteur du déficit budgétaire tel que cela est prévu dans la Loi sur l'équilibre budgétaire. «A notre avis, le gouvernement accomplit des gestes et effectue sa reddition de comptes dans le contexte de ce projet de loi, et non dans l'esprit des lois actuelles», écrit Renaud Lachance dans son rapport. Selon le vérificateur général, le gouvernement n'a pas «l'autorisation législative» pour se servir de la réserve afin d'effacer les déficits

budgétaires courants et à venir. Il n'a pas non plus cette autorisation pour verser des sommes dans le Fonds des générations.

«Je presse le gouvernement de tout mettre en œuvre pour s'assurer que l'ensemble des lois soient respectées rigoureusement», écrit M. Lachance, qui en fait une recommandation. Une recommandation que Mme Jérôme-Forget a décidé de ne pas suivre.

Dans sa mise à jour financière présentée la semaine dernière, la ministre affirmait s'être constituée une réserve de 2,3 milliards de

VOIR PAGE A 12 : VÉRIFICATEUR

## La CSST, acheteur n°1 de soins privés au Québec

Près de 1,5 milliard a été versé au privé en cinq ans

JACINTHE TREMBLAY

De 2003 à 2007, la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) a versé près de 1,5 milliard de dollars à des professionnels de la santé œuvrant en pratique privée au Québec. Et les factures payées au privé par la CSST ont augmenté sans interruption durant cette période, selon des données compilées par *Le Devoir*.

En 2003, la CSST a versé des honoraires de 255,1 millions de dollars à des professionnels de la santé œuvrant en secteur privé, ses plus importants clients étant des médecins spécialistes et des physiothérapeutes. Les années suivantes, elle a payé des factures au privé pour des montants sans cesse croissants qui sont passés de 277,4 millions en 2004 à 345,6 millions en 2007. Total: près de 1,5 milliard en cinq ans.

Ces données sont le résultat d'une opération mathématique simple, soit la soustraction des sommes remboursées par cet organisme à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) du montant total des dépenses en frais d'assistance médicale et de réadaptation déclarés dans les rapports annuels de la CSST (www.csst.qc.ca/publications). Les montants remboursés par cet organisme à la RAMQ sont par ailleurs dévoilés dans les tableaux

statistiques SM.30 de la section st@tramq de son site Internet www.ramq.gouv.qc.ca.

Exemple? En page 103 de son rapport annuel 2007, la CSST déclare un montant de 424,2 millions de dollars en frais d'assistance médicale et de réadaptation. Le tableau SM.30 de la RAMQ indique par ailleurs que la CSST lui a remboursé 78,6 millions de services délivrés par des médecins et autres professionnels participant au régime public. L'écart entre ces deux montants, soit 345,6 millions, est donc allé entièrement au privé.

«Au Québec, comme ailleurs au Canada, les régimes d'assurance liés au travail sont les principaux clients des entreprises et des individus qui offrent des soins en dehors du réseau public», affirme François Béland, professeur au département de la santé de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal et codirecteur du livre *Le Privé en santé* lancé cette semaine aux Presses de l'Université de Montréal.

Selon M. Béland, les 1,5 milliard de dollars en soins privés décaissés par la CSST depuis cinq ans, bien que représentant un pourcentage minime des dépenses totales en santé au Québec (moins de 2%), jouent un rôle important dans

VOIR PAGE A 12: CSST

La CSST et ses semblables jouent un rôle important dans l'accélération de la privatisation en santé, dit le chercheur François Béland

- Infrastructures: Québec savait qu'Ottawa se ferait discret, page A 5
- Charest et Marois ignorent Dumont, pages A 6 et A 7
- Pas de cadeau des verts à Québec solidaire, page A 5



RDC  
**Les combats ont repris; les Casques bleus ont ordre de tirer**

À lire en page A 9

INDEX

4,6	4,6	Annances.....	B 10
		Avis publics.....	B 6
		Carrières.....	B 2
		Décès.....	B 10
		Météo.....	A 9
		Mots croisés.....	B 6
		Sudoku.....	A 9
		Télévision.....	B 11



Le président français, Nicolas Sarkozy, embrassant l'ex-otage des FARC Ingrid Betancourt à l'aéroport militaire de Villacoublay, près de Paris, le 4 juillet dernier.

## Les dessous de la libération d'Ingrid Betancourt

Ou comment la France a été roulée dans la farine par les FARC

CHRISTIAN RIOUX

Paris — Chacun se souvient des images de liesse entourant l'arrivée d'Ingrid Betancourt à Paris après sa libération, le 2 juillet dernier. Après six ans de martyre, l'ancienne candidate à la présidence colombienne retrouvait sa famille, le président Sarkozy jubilait et les services du Quai d'Orsay n'hésitaient pas à revendiquer un rôle majeur dans cette libération. Une fois l'émotion retombée, il faut aujourd'hui constater que la France n'était pour rien dans ce sauvetage. Il se pourrait même que la stratégie

adoptée par la présidence française depuis le début ait joué contre la libération d'Ingrid Betancourt.

C'est la thèse que défend avec une profusion de détails l'ancien correspondant de l'AFP Jacques Thomet qui vient de publier un dossier accablant: *Les Secrets de l'opération Betancourt* (Fayard). Pendant six ans, soutient Thomet, la France s'est faite le jouet des narcoguérilleros des FARC et de leur allié, le président du Venezuela, Hugo Chávez. Son opposition à toute intervention militaire et au président colombien, Alvaro Uribe, n'a

VOIR PAGE A 12: BETANCOURT

Course au leadership du PLC

## Coderre passe son tour

Martha Hall Findlay ne tentera pas l'expérience une seconde fois

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Il y a longtemps et sérieusement réfléchi, mais Denis Coderre a finalement pris une décision. Le député de Bourassa ne se portera pas candidat à la direction du Parti libéral du Canada (PLC). Son heure, croit-il, n'est pas venue, et il est en outre déçu que sa formation n'ait pas osé moderniser la formule de sélection du leader.

«Je ne serai pas candidat à la prochaine course au leadership», a annoncé Denis Coderre en entrevue avec *Le Devoir* hier. «J'ai le goût d'être chef du parti et je pense avoir les capacités pour être chef du parti, mais, comme dit la chanson, "I have the right love at the wrong moment".»

M. Coderre entend donc appuyer un autre candidat en temps et lieu, mais sa décision n'est pas encore prise. Martha Hall Findlay, qui avait été la seule femme de la course de 2006, a aussi annoncé hier qu'elle ne serait pas candidate de nouveau.

Le député montréalais a pris sa décision après que l'exécutif du PLC eut annoncé les règles du jeu pour la prochaine course à la direction, règles qu'il juge dépassées. Le congrès se déroulera à



Denis Coderre

Vancouver en utilisant la bonne vieille formule des délégués. Ces délégués sont élus par les militants libéraux dans chaque circonscription en fonction du candidat qu'ils disent appuyer. Ils doivent obligatoirement voter pour ce candidat lors du premier tour au congrès, mais sont libres de voter comme bon leur semble aux tours subséquents.

Denis Coderre rappelle qu'environ 2000 \$ (avion, hôtel, repas, prix d'inscription au congrès, etc.). Avec 22 délégués par circonscription, le coût vient vite prohibitif. Or, fait-il remarquer, «plusieurs associations de comités vivent sur le

VOIR PAGE A 12: CODERRE

## LES ACTUALITÉS

Jour du Souvenir

## Les Canadiens rendent hommage aux militaires morts à la guerre

Ottawa — Une foule silencieuse s'est rassemblée hier autour du Monument commémoratif de guerre du Canada, à Ottawa, pour la commémoration du jour du Souvenir et le 90<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale, un conflit qui s'est terminé à la 11<sup>e</sup> heure du 11<sup>e</sup> jour du 11<sup>e</sup> mois de 1918.

Sur les trottoirs et les rues entourant le mémorial de la Tombe du Soldat inconnu, 25 000 spectateurs, jeunes et moins jeunes, se sont rassemblés pour suivre le rituel solennel marqué par le son des cloches de la Tour de la Paix, la cornemuse et les salves d'honneur de l'artillerie. Quatre réactés CF-18 ont également survolé la colline parlementaire.

## Cérémonie

La gouverneure générale, Michaëlle Jean, ainsi que le premier ministre, Stephen Harper, ont présidé la traditionnelle cérémonie en compagnie de Mme Avril Dianna Stachnik, de Waskatenau, en Alberta, désignée cette année Mère nationale décorée de la Croix d'argent. Son fils, le sergent Shane Hank Stachnik, a été tué en Afghanistan en septembre 2006.

Des dizaines de fragiles vétérans âgés étaient assis sur des rangées de chaises, tandis que derrière eux se tenaient à l'attention des membres de la garde militaire, des agents de la Gendarmerie royale du Canada, des vétérans plus jeunes et des cadets, dont le fils du premier ministre, Ben Harper.

La gouverneure générale a rendu hommage aux sacrifices consentis par des générations de soldats.

## Dans tout le pays

Plusieurs cérémonies commémoratives se sont aussi tenues au pays et ailleurs dans le monde, notamment en Afghanistan, où les familles de six soldats canadiens tombés au combat dans ce pays ont souligné le jour du Souvenir. Ces proches parents ont fait le



À Montréal, cet ancien combattant a souligné le jour du Souvenir en se rendant au cimetière de la Côte-des-Neiges.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

voyage jusqu'au pied du cénotaphe canadien de l'aérodrome de Kandahar pour participer à une cérémonie à la mémoire des militaires disparus dans la guerre contre les talibans.

Parmi les membres des familles présentes à la cérémonie figurait Elizabeth Lévesque, qui a perdu l'an dernier son fils, Michel Lé-

vesque, originaire de Rivière-Rouge dans les Laurentides.

Les familles ont pu se recueillir devant le cénotaphe et des plaques sur lesquelles figurent les noms et les portraits des 97 soldats canadiens qui ont péri en Afghanistan depuis six ans ont été apposées. Les familles ont aussi déposé des gerbes de fleurs au

pied du cénotaphe à la mémoire des disparus.

À Montréal, les chefs du Bloc québécois, Gilles Duceppe, de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, et du Parti québécois, Pauline Marois, ont assisté à une célébration du jour du Souvenir au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Le chef du Par-

ti libéral du Québec, Jean Charest, a pris part à une semblable cérémonie à Québec.

Plus de 100 000 Canadiens ont perdu la vie au cours de conflits depuis une centaine d'années, dont environ 69 000 lors de la Première Guerre mondiale, 47 000 lors de la Seconde Guerre, 517 lors de la guerre de Corée, 112

dans des opérations de maintien de la paix et 97 en Afghanistan.

## Sacrifice

Soulignant le sacrifice des soldats «morts au combat pour défendre des valeurs universelles de liberté et de justice», le chef bloquiste Gilles Duceppe a aussi tenu à rendre hommage aux militaires qui se trouvent actuellement en sol afghan. «De nos jours, des Québécois et des Québécoises continuent de faire preuve d'un courage exemplaire partout dans le monde. Certains ont sacrifié beaucoup, vraiment beaucoup, en s'interposant entre des belligérants dans des opérations de maintien de paix et d'autres sont actuellement en Afghanistan, très loin de chez nous», a-t-il rappelé.

Le leader de l'ADQ, Mario Dumont, a lui aussi tenu à mentionner le courage dont font preuve les militaires d'hier comme ceux d'aujourd'hui. «Oui, beaucoup de membres de nos familles sont allés se battre sur les champs de bataille de l'est de la France, sur les plages de Normandie, en Corée. Aujourd'hui, d'autres tombent encore en Afghanistan, mais leur sacrifice n'est pas vain. Il n'est pas vain parce qu'il porte en lui, profondément, la lueur d'une espérance. Il nous permet de continuer à croire en certaines valeurs fondamentales».

«Le jour du Souvenir est aussi une occasion de se rappeler que la paix est une chose fragile, précieuse, car c'est bien pour elle que sont morts celles et ceux dont nous nous rappelons aujourd'hui, a pour sa part déclaré le chef du Parti québécois, Pauline Marois. La guerre, elle est laide, mes amis, elle doit être en toute occasion le dernier recours de la démocratie. Il faut cependant se rappeler que nos compatriotes la font aussi pour que la planète soit un meilleur endroit pour tous.»

La Presse canadienne

**SOLDE KANUK**  
MAGASINEZ À LA MANUFACTURE DU 12 AU 17 NOVEMBRE

## FAITES UN CHOIX AGRÉABLE ET SENSÉ : PORTEZ UN KANUK

## Vous serez bien au chaud

Vous sentirez la différence : le manteau Kanuk est conçu pour une isolation maximale et confectionné avec soin jusque dans la doublure isolante.

## Vous porterez votre manteau Kanuk avec plaisir, hiver après hiver

Vous pouvez vous fier à Kanuk : les coutures de nos manteaux sont si solides qu'elles sont garanties à vie.

## Un vêtement passe-partout

Assez léger pour les redoux de janvier, assez élégant pour les sorties sociales et assez robuste pour le plein air.

## Parce que l'hiver fait partie de notre culture

Le climat du Québec marque la sensibilité littéraire, gastronomique, scientifique, visuelle, musicale et vestimentaire des Québécois. L'hiver colore notre patrimoine présent et à venir, nous caractérise.

## Conçu et confectionné ici au Québec

Depuis près de 30 ans, les artisans de Kanuk conçoivent et confectionnent les manteaux Kanuk à la manufacture située au-dessus du magasin de la rue Rachel à Montréal. Ouvert à l'année, aux heures normales des magasins.

LE CAPELAN POLARPLUS  
prix rég. : 558 \$

**385 \$**



## FINS DE SÉRIES

Fouillez parmi des manteaux de styles variés, de différentes tailles et couleurs, des vêtements hors-série et des manteaux de collections précédentes.

## ÉCHANTILLONS DE DESIGN

Choisissez parmi nos échantillons de la salle de design : de beaux vêtements légèrement différents de ceux de la collection 2009. Tailles non standard, tissus hors-série, styles variés. Classés par tailles.

## À PARTIR DE :

**295 \$**

JUSQU'À ÉPUISEMENT  
DES STOCKS



**DEUX ÉTAGES DE SOLDES**  
**DU 12 AU 17 NOVEMBRE**  
**www.kanuk.com**

Mer. 12 nov. à Vend. 14 nov. 2008 de 8 h à 21 h  
Sam. 15 nov. et Dim. 16 nov. 2008 de 8 h à 17 h  
Lundi 17 novembre 2008 de 8 h à 21 h  
Nous acceptons : MasterCard, Visa, carte de débit et argent comptant

485 Rachel Est  
Métro Mont-Royal



**KANUK**



**FOULARD  
CADEAU**

UNE  
VALEUR DE  
**39 \$**

En échange de ce coupon, obtenez gratuitement un foulard polaire Kanuk au moment de l'achat d'un vêtement Kanuk de 400 \$ ou plus (avant taxes).

Un seul coupon par vêtement. Un seul vêtement par coupon. Valable au moment de l'achat seulement. Non négociable. Ne se combine à aucune autre offre. Valable après le 17 novembre 2008.

# POLITIQUE

## Double déficit



MANON CORNELLIER

Le 1<sup>er</sup> octobre, lors du premier débat des chefs, le chef libéral fédéral, Stéphane Dion, surpris tout le monde avec la divulgation d'un plan en cinq points pour faire face à la crise financière et économique qui planait.

Stéphane Dion promettait, dans les 30 jours suivant son assermentation comme premier ministre, d'exiger une évaluation rapide du système canadien de réglementation financière et de consulter les principaux économistes indépendants pour faire le point sur la situation économique. Il promettait de présenter rapidement une mise à jour économique, de réunir les premiers ministres pour coordonner leurs réponses à la crise et de travailler avec eux pour accélérer les investissements dans les infrastructures et les industries de pointe.

La réponse conservatrice avait été immédiate. Stephen Harper avait accusé M. Dion de «paniquer». Son parti avait aussitôt diffusé un communiqué pour parler d'une «combinaison». Le 2 novembre, le PC en remettait: «Pourquoi M. Dion et les libéraux veulent-ils que les Canadiens attendent l'issue des élections pour révéler leurs véritables intentions? Stéphane Dion pose un risque qui n'en vaut pas la peine.»

Le 15 octobre, moins de 24 heures après la fermeture des bureaux de scrutin, Stephen Harper affirmait que le mandat que venait de lui confier les Canadiens lui «permet[tait] d'aller de l'avant» avec son propre plan... qu'il a dévoilé le lendemain du vote. Il s'engageait, entre autres choses, à prendre les mesures nécessaires pour aider le secteur financier canadien, à convoquer le Parlement dès l'automne, à présenter une mise à jour économique avant la fin novembre, à poursuivre l'examen des dépenses fédérales et à convoquer une réunion des premiers ministres pour discuter d'économie. Un plan, en somme, fort semblable à celui proposé par Stéphane Dion, à une importante exception près. Il n'était nulle part question de l'accélération des investissements dans les infrastructures et le secteur manufacturier.

◆ ◆ ◆  
La boucle a été refermée lundi, en compagnie des premiers ministres provinciaux. «Nous sommes tous d'accord, je pense, [sur le fait] que nous devrions assister à une accélération des dépenses pour les infrastructures», a dit M. Harper à l'issue de la rencontre.

**Le premier déficit affiché par les conservateurs est un déficit démocratique**

Comme le dit le dicton, il n'y a que les fous qui ne changent pas d'idée et il n'y a rien de mal, au contraire, à ce que le chef conservateur en soit venu à reconnaître la nécessité d'agir. Mais si, le 15 octobre, il savait ce qu'il comptait faire, pour quoi ne pas en avoir fait état deux jours plus tôt aux électeurs?

La même question se pose en ce qui a trait au déficit. Stephen Harper n'a cessé de répéter, durant la campagne, que la recette libérale mènerait directement vers un déficit. Les économistes évoquaient pourtant le danger de voir la crise financière et le ralentissement économique influencer négativement sur l'équilibre budgétaire fédéral, qu'importe le parti au pouvoir. Plus la campagne avançait, plus le spectre du déficit se précisait. Stephen Harper, lui, jurait toujours qu'il n'y en aurait pas sous son règne.

Trois jours à peine après le vote, il changeait de chanson. Il prévoyait un budget équilibré pour l'année en cours, mais ne pouvait se prononcer pour les années suivantes. Son ministre des Finances, Jim Flaherty, et lui ont ensuite préparé les esprits à la possibilité d'un déficit, aidés en cela par nombre d'économistes, dont ceux de l'Institut C. D. Howe que M. Harper est allé rencontrer la semaine dernière à Toronto.

◆ ◆ ◆  
Le Parti conservateur se moquait de Stéphane Dion parce qu'il voulait prendre 30 jours pour passer à l'action, mais M. Harper ne semble pas plus pressé. Il a avoué s'être présenté à la rencontre des premiers ministres pour les écouter et les mettre au fait de la position canadienne lors de la rencontre du G20 de la fin de la semaine. Les décisions viendront plus tard, à la prochaine rencontre des premiers ministres prévue pour janvier, par exemple. La mise à jour économique promise d'ici à la fin novembre pourrait aussi permettre d'en savoir plus sur les intentions du gouvernement.

Au lendemain des élections, les partis d'opposition ont offert leur coopération pour faire face à la situation économique. Lundi, la même bonne volonté prévalait à Ottawa, au dire de tous les premiers ministres. Les Canadiens peuvent trouver un certain réconfort à voir les chefs de gouvernements et de partis résolus à travailler de concert. Il est vrai qu'ils sont tous dans le même bateau et, s'il coule, ils paieront tous.

Pour Stephen Harper, cependant, le premier test viendra avec la mise à jour économique que présentera le ministre Flaherty. On connaîtra alors le véritable état des finances publiques et les nouvelles prévisions économiques fédérales. Mais on saura surtout si les conservateurs ont une vision cohérente de la route à suivre, tant pour faire face à la situation économique que pour protéger la santé à long terme des finances publiques.

Dans le contexte actuel, un déficit est une forte probabilité, ce qui ne serait pas une catastrophe pour autant qu'il reste ponctuel. Pour cela, il faut un plan. En campagne, un journaliste a demandé à M. Harper où la hache tomberait pour éviter un déficit, il avait refusé de répondre, parlant d'un «scénario hypothétique ridicule». On ne sait donc pas ce que son gouvernement a en tête. La transparence sera-t-elle au rendez-vous à la fin du mois?

Depuis l'élection du 14 octobre, les conservateurs ont généralement donné l'impression d'improviser ou, pire, d'avoir caché leur jeu, et les cautions toutes fraîches des économistes et des premiers ministres ne suffisent pas à expliquer les récents et abrupts virages de Stephen Harper. Pour cette raison, le premier déficit affiché par les conservateurs est un déficit démocratique. Il leur revient de profiter de la reprise des travaux parlementaires la semaine prochaine et de la présentation subséquente de la mise à jour économique pour commencer à l'effacer.

mcornellier@ledevoir.com

Projet hydroélectrique de la rivière Romaine

## Roy Dupuis reproche à Hydro-Québec d'avoir acheté l'appui des élus régionaux

La société d'État s'est engagée à verser 700 millions à la Municipalité régionale de comté de la Minganie d'ici 50 ans

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Le comédien Roy Dupuis, porte-parole de la Fondation Rivières, estime qu'Hydro-Québec et son actionnaire principal, le gouvernement, achètent littéralement les élus des instances régionales afin d'obtenir leur appui dans la réalisation des grands projets énergétiques, comme celui de la Romaine.

Roy Dupuis avoue avoir passé la semaine dernière au grand complet à suivre sur Internet les audiences publiques sur le projet de la Romaine malgré le son «pénible», la difficulté pour un auditeur de savoir qui étaient les interlocuteurs dans le feu des débats, l'absence des tableaux et des diagrammes dont on discutait à Havre-Saint-Pierre.

Mais il a eu un choc quand Hydro-Québec a été obligée de déposer un résumé des sommes qu'elle a versées et qui seront versées d'ici 50 ans à la MRC de la Minganie, dont le total dépasse les 700 millions.

Et hier, les médias de la Côte-Nord annonçaient la conclusion d'une autre entente de 56 millions avec les autochtones de la région.

### Valse des millions

Le comédien, engagé depuis des années dans la défense des rivières du Québec, relève sur la pièce DA-38, produite devant la commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), que un million a été déjà versé à cette MRC à la signature de l'entente, le 21 janvier dernier, censément pour couvrir les «frais» de négociation et de ratification du document.

Six autres millions se sont ajoutés, comptants, le 21 avril, non remboursables, «afin de soutenir la MRC Minganie dans ses démarches pour appuyer Hydro-Québec dans le processus d'obtention des permis et autorisations gouvernementales nécessaires à la réalisation du projet Romaine et également soutenir la MRC Minganie dans ses démarches pour promouvoir le projet Romaine et favoriser son acceptation dans son milieu d'accueil». Six autres millions vont suivre plus tard — remboursables si le projet ne voit pas le jour — toujours pour «favoriser l'acceptation sociale et l'intégration du projet» dans le milieu.

Un deuxième fonds pour des travaux correcteurs sera aussi doté par Hydro-Québec à hauteur de 15 millions pour favoriser l'environnement et l'utilisation du territoire régional: les versements commenceront après le début des travaux.

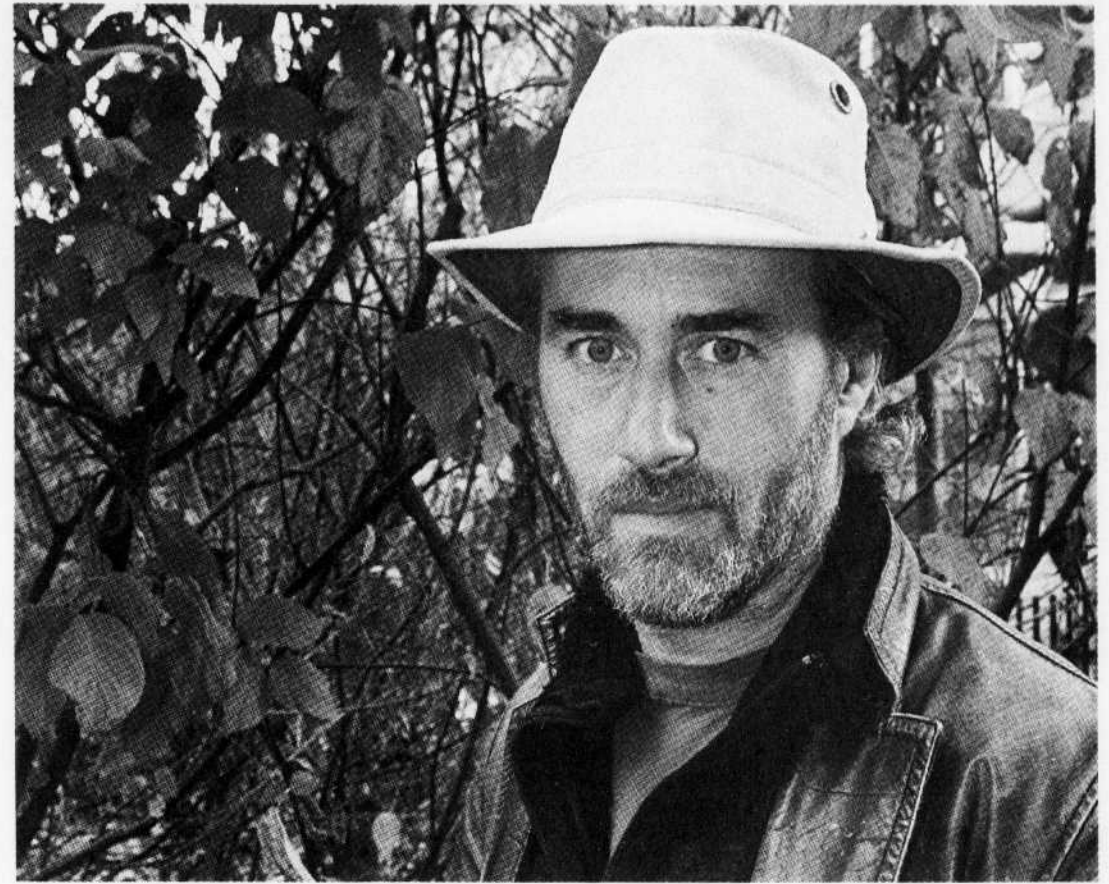
Enfin, un troisième fonds de développement régional sera créé «afin de permettre la réalisation de projets à caractère social, culturel, économique et récréotouristique» dont les versements totaux sur 50 ans atteindront 275,8 millions pour la centrale Romaine-2 et 409 millions pour la Romaine-4.

### Acheter la région

Hydro-Québec, qui a confirmé ces sommes dans un document écrit, a toutefois refusé de divulguer aux commissaires le texte de ce contrat de d'appui.

Pour Roy Dupuis, aucun doute n'est permis: Hydro-Québec «a carrément l'air d'acheter la région» et ses élus, lesquels osent s'engager dans un contrat d'appui 10 mois avant les audiences du BAPE et sans attendre le bilan de la commission d'évaluation. Les élus — et c'est la même chose dans d'autres régions avec des promoteurs privés — n'hésitent plus à s'inféoder à un projet sans en connaître tous les impacts, sauf du point de vue du promoteur, et sans savoir s'il mérite d'être rejeté, une hypothèse qui ne peut être exclue devant une commission vraiment indépendante.

Pour le porte-parole de la Fondation Rivières, «aucune entente ne devrait être légalement autorisée entre un promoteur public ou privé avant qu'un projet ne soit autorisé par Québec, et cela, à l'issue d'un véritable débat pu-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

«Aucune entente ne devrait être légalement autorisée entre un promoteur public ou privé avant qu'un projet ne soit autorisé par Québec», soutient Roy Dupuis, porte-parole de la Fondation Rivières.

«Aucune entente ne devrait être légalement autorisée entre un promoteur public ou privé avant qu'un projet ne soit autorisé par Québec», soutient Roy Dupuis, porte-parole de la Fondation Rivières.

### Un BAPE plus indépendant

Pour Roy Dupuis, le BAPE s'enlise avec le débat sur la Romaine «dans un sérieux problème de crédibilité», notamment parce qu'il a limité l'audience à la région d'accueil du projet où pancartes et commerçants militent en sa faveur depuis plus d'un an sans la moindre contrepartie. Le comédien, dont la fondation a boycotté la première partie de cette audience, dit qu'elle en aurait fait autant si le BAPE avait voulu limiter l'audience aux seules grandes villes, car, dit-il, la voix des régions est aussi essentielle dans ce débat que la voix de ceux qui réclament un débat sur les «enjeux nationaux» du projet.

Il croit de moins en moins à l'objectivité du BAPE et de ses commissaires, le président de cet organisme étant le fait d'une nomination personnelle du premier ministre et les commissaires, du cabinet: «Si ce n'est pas là un conflit d'intérêts de la part d'un gouvernement qui pousse derrière un projet pour en toucher les dividendes, c'est quoi?»

«Comment réagirait le premier ministre, poursuit Roy Dupuis, ou le gouvernement si c'était le milieu environnemental qui nommait le président du BAPE et les commissaires?»

Si le président du BAPE était nommé par accord commun des partis de l'Assemblée nationale, ajoute Roy Dupuis, ce serait certainement «un peu plus crédible, mais pas totalement quand on voit à quel point nos partis politiques sont pour la plupart décidés à développer les ressources sans égard aux alternatives de moindre impact, comme une république de bananes qui solde ses ressources».

### La surconsommation au cœur du problème

Car le cœur du problème est là, selon Roy Dupuis, soit la surconsommation d'énergie, pour ne pas dire «ce gaspillage» généralisé, qui ouvre la porte directement à la surexploitation des ressources parce que c'est plus simple et plus payant pour les amis du régime, financiers, grands bureaux d'ingénieurs et de consultants.

«On profite, ajoute le comédien de plus en plus militant écologiste, du choc économique actuel pour mousser du développement lourd, dans presque tous les partis politiques, qu'il s'agisse de l'exploitation des hydrocarbures du golfe Saint-Laurent ou des dernières grandes rivières vierges comme la Romaine.»

A son avis, les partis politiques devraient plutôt promouvoir dans cette élection un moratoire sur les grands projets jusqu'à ce que l'on ait établi dans une nouvelle politique énergétique un ordre de priorité dans le développement des filières en commençant par les moins lourdes de conséquences pour l'environnement, comme l'efficacité énergétique, le solaire, l'éolien et la géothermie.

Le Devoir

## Rémunération des directeurs généraux de mégahôpitaux Le syndicat de la fonction publique invite le gouvernement à s'occuper des employés d'abord

KATHLEEN LÉVESQUE

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) a invité hier le gouvernement libéral à se pencher sur les conditions des employés du secteur de la santé qui accusent un retard salarial par rapport au secteur privé plutôt que de hausser la rémunération des directeurs généraux des grands hôpitaux.

«Si c'est bon pour les directeurs, ça doit être aussi bon pour les employés, non?», a lancé par voie de communiqué le président du secteur de la santé du SCFP (FTQ), Pierre Soucy. Ce dernier réagissait à la manchette du *Devoir* d'hier qui révélait les intentions de Québec d'augmenter, dans une proportion pouvant aller jusqu'à 30 %, la rémunération des directeurs généraux des centres hospitaliers universitaires (CHU) qui sont au nombre de cinq au Québec.

Selon le ministre de la Santé, Yves Bolduc, cette augmentation «raisonnable» est rendue nécessaire afin de recruter les gens les plus compétents possible. Le CHUM et le CHUQ sont présentement à la recherche d'un directeur général, ce qui s'annonce une tâche ardue.

### Pas de bousculade au portillon

À Québec, deux affichages successifs n'ont pas permis de trouver un successeur de l'actuel directeur général qui quittera son poste d'ici la fin de l'année. Au CHUM, la complexité de la fonction liée aux pro-

blèmes multiples de gestion clinique et d'immobilisations (le projet du futur hôpital n'a toujours pas pris son envol) fait en sorte que les candidatures ne se bousculent pas. Chose certaine, la rémunération offerte (184 000 \$ plus une prime au rendement annuel de 30 % pour le directeur général du CHUM et celui du CUSM) apparaît comme une contrainte importante de recrutement.


Le syndicat représentant les répondants médicaux d'Urgences-santé, dont les négociations sont dans une impasse, n'a pas tardé à réagir, soulignant que le travail de ses membres est «de sauver des vies dans les pires situations que l'on puisse rencontrer». «Ça demande aussi des gens très compétents!», argue le président syndical, Martin Doyon.

### Rattrapage nécessaire

«Du coup, M. Doyon a plaidé pour un rattrapage salarial équivalent à la hausse dont pourraient éventuellement bénéficier les directeurs généraux. «Nous aussi, on veut 30 %. Ça tombe bien, c'est presque exactement le retard que nous avons par rapport aux préposés du 9-1-1 de la Ville de Montréal. Nous réclamons la parité avec ces employés», a dit M. Doyon qui note le faible taux de rétention des employés d'urgence.


Québec analyse la bonification possible de la rémunération des directeurs généraux, mais aucune décision n'a été prise à ce sujet.

Le Devoir



**TUDOR**  
TUDORWATCH.COM

CLASSIC  
Boîtier en acier 28 mm



**Bijouterie Gambard**  
 Vente et service technique  
 630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL  
 (514) 866-3876

## LES ACTUALITÉS

## Placer un bébé en incubateur le protège contre la dépression à l'âge adulte, selon une étude

AMÉLIE DAoust-BOISVERT

Prématurité, césarienne, petit poids, forceps... Les bébés placés en incubateur à la naissance sont frappés un peu plus difficilement par la vie que les autres d'emblée. Comme si cela ne suffisait pas, les premiers jours, une frontière transparente sépare la mère du nouveau-né. Les chercheurs croyaient que ce stress supplémentaire allait faire bondir le danger pour ces enfants de souffrir de dépression à l'âge adulte. Surprise: l'incubateur diminue plutôt de deux fois les risques de dépression avant 21 ans.

Voilà l'étonnante conclusion qu'une équipe mont-réalaise publie dans le dernier numéro de la revue *Psychiatric Research*. «Chez les mammites, la séparation de l'enfant et de la mère à la naissance a toujours été considérée comme un facteur de stress majeur pouvant être à l'origine de problèmes de comportement à l'âge adulte», affirme Richard Tremblay, professeur à l'Université de Montréal et directeur du Groupe de recherche sur l'inadaptation sociale chez l'enfant à Sainte-Justine. «Nous sommes partis de l'hypothèse que la séparation de la mère et de l'enfant au moment où ce dernier était placé en incubateur pouvait aggraver une dépression à l'adolescence ou à l'âge adulte.»

## Hypothèse vérifiée pour la première fois

On vérifiait cette hypothèse pour la première fois. Aussi, les scientifiques se sont penchés sur le cas de 1212 enfants suivis depuis 1986, alors qu'ils avaient six ans. Le sixième de ces bambins, soit 201 d'entre eux, avait été placé en incubateur à la naissance, que ce soit pour cause de prématurité (38 %) ou de césarienne (48 %). A 21 ans, onze d'entre eux avaient souffert de dépression majeure (5,4 %), alors que plus de 9 % de ceux n'étant pas passés par l'incubateur en avait été atteints. Une détresse psychologique doublée, et ce, même après avoir corrigé les données pour les antécédents de dépression chez la mère ou les différences socio-économiques.

A quinze ans, l'incubateur n'avait préservé que les filles contre la dépression, mais les chercheurs stipulent que c'est probablement parce qu'à cet âge, cette maladie est plus fréquente chez elles que chez les garçons.

Mais qu'est-ce qui les a protégés exactement? Première hypothèse: l'incubateur procure un environnement contrôlé, où température, lumière et oxygène



NASSER NURI REUTERS

L'incubateur procurerait un environnement contrôlé, où température, lumière et oxygène maximisent le développement du cerveau.

maximisent le développement du cerveau. Mais «les soins en incubateur ne sont pas l'unique facteur ayant protégé les participants d'une dépression future», précise l'auteur principal, David Gourion, qui travaille désormais à l'Hôpital Sainte-Anne à Paris. En effet, indirectement, il se peut que la mère, voyant son enfant si vulnérable, ait accordé encore plus de soins pendant l'enfance.

Dans leur article, les chercheurs mentionnent que certains facteurs dont ils n'ont pas tenu compte pourraient limiter la validité de leurs résultats. Le stress de la mère avant et après l'accouchement ou un traitement médicamenteux chez le bébé n'ont

pas été compilés. Des recherches précédentes avaient montré que l'incubateur augmente le stress tant chez le nouveau-né que chez la mère. Aussi, les bébés en incubateurs sont plus souvent nourris au biberon qu'au sein. Mais ces facteurs sont plus connus pour augmenter la prévalence de troubles émotionnels plus tard dans la vie que pour les diminuer. Aussi, alors que les enfants étant passés par les incubateurs traînent un cocktail de facteurs de risque pour la dépression, les voilà étonnamment protégés.

Le Devoir

## Un Longueuillois est condamné en Ontario pour trafic de personne

Toronto — Jacques Léonard-St-Vil, un homme de 24 ans originaire de Longueuil, a plaidé coupable lundi à Brampton, en Ontario, de trafic de personnes et d'avoir vécu des fruits de la prostitution.

Premier Canadien à être accusé de trafic de personnes, Léonard-St-Vil a été condamné à une peine de 36 mois de prison. Il a toutefois été aussitôt libéré, sa détention préventive de 18 mois, depuis son arrestation en mai 2007, comptant pour le double.

## Dans un bar de danseuses nues

La victime est une femme de Montréal qui était âgée de 20 ans lorsqu'elle a été recrutée, en décembre 2006, pour travailler dans un bar de danseuses nues à Mississauga, en Ontario.

Selon la police, la femme a été gravement battue pendant quatre mois. Elle travaillait dans trois bars de danseuses et a remis le total de ses revenus — 60 000 \$ — à Léonard-St-Vil.

Même s'il s'agissait de la première accusation pour trafic de personnes au Canada depuis l'introduction de l'infraction au Code criminel il y a trois ans, c'est cependant la seconde condamnation en cette matière dans la région de Peel, en Ontario. Un jeune homme avait été arrêté en décembre dernier et a plaidé coupable en mai pour le trafic de deux adolescentes.

La Presse canadienne

BROSSARD

## Une séance houleuse du conseil est filmée malgré les réticences du maire

JEANNE CORRIVEAU

Même s'il demeure convaincu que la présence de caméras aux assemblées du conseil municipal intimide les citoyens, le maire de Brossard, Jean-Marc Pelletier, n'a pas empêché MédiaSud de filmer la séance du conseil de lundi soir. Caméras ou pas, le maire a eu peine à maintenir l'ordre lors de cette assemblée houleuse, ponctuée d'échanges acerbes entre élus et citoyens.

Minoritaire au conseil, le maire Pelletier a pris le parti d'appliquer à la lettre le règlement de régulation interne adopté le mois dernier par les conseillers qui forment la majorité. Ce règlement, faut-il le rappeler, autorise les caméras à filmer à leur guise les assemblées du conseil. Le maire a toutefois pris soin de demander à MédiaSud, un portail d'information de la Rivière-Sud, de s'abstenir de filmer la pé-

riode de questions des citoyens. Cette consigne n'a pas été suivie, et MédiaSud s'est même permis de transmettre l'assemblée en direct sur Internet au bénéfice des Brossardois restés à la maison.

## Remarques acides

Mais les questions budgétaires de même que l'enquête dont fait l'objet le maire par le ministère des Affaires municipales et des régions (MAMR) et les controversés bacs de recyclage ont rapidement pris le dessus lors des débats. Pendant que les élus s'échangeaient des remarques acides, les citoyens interpellèrent les conseillers sans se préoccuper du protocole. «Je préside un cirque. C'est le meilleur spectacle en ville et c'est gratuit», a résumé le maire au terme de l'assemblée.

Jean-Marc Pelletier a refusé de commenter l'enquête menée par le MAMR au sujet d'un voyage en

Chine qu'il a effectué en 2007 et de l'octroi d'un contrat pour la conception d'une carte en 3D de la ville de Brossard. «L'enquête est en cours. On verra les conclusions du ministère», a dit le maire.

## Taux d'endettement

Les élus ont par ailleurs été questionnés au sujet de la situation financière de la Ville de Brossard qui sera connue en décembre lors du dépôt du budget de 2009. Bien qu'il ait été incapable de préciser le taux d'endettement de la Ville, le conseiller indépendant Daniel Lucier l'a qualifié d'«excellent». Jean-Marc Pelletier était beaucoup moins optimiste, évaluant cette dette à 40 millions. Le maire a également critiqué l'emprunt de 3,9 millions qui sera contracté par la Ville pour diminuer les taxes en 2009.

Le Devoir

Procès de Paul Fontaine

## L'arroseur arrosé

Le contre-interrogatoire du repentir Stéphane Gagné entache la réputation de l'accusé

BRIAN MYLES

Paul Fontaine craignait d'être arrêté pour l'importation de 300 kilos de cocaïne en 1997, ce qui ne l'a pas empêché de planifier l'évasion du Hells Angels Richard Vallée et de cautionner le meurtre d'un homme de main du gang. Le moins que l'on puisse dire, c'est que la réputation de Fontaine est entachée par le contre-interrogatoire du repentir Stéphane Gagné, un exercice pourtant mené par l'avocate de l'accusé!

A force de questionner Stéphane Gagné, l'avocate de Fontaine, Carole Beaucage, a fini par mettre en preuve des éléments restés inconnus du jury à ce jour dans le procès que subit son client pour meurtre et tentative de meurtre sur deux gardiens de prison. Ainsi, Gagné a appris hier au jury que Fontaine était lourdement impliqué dans le trafic de drogue. À l'hiver 1997, l'accusé a pris la fuite, car il appréhendait son arrestation dans une affaire d'importation de 300 kilos de cocaïne, a expliqué Gagné, principal témoin à charge de la Couronne dans ce procès. Durant sa cavale, Fontaine a continué de voir Gagné pour s'assurer de la bonne marche du trafic de stupéfiants dans le quartier gai.

## Permission de tuer

Sur l'insistance de Gagné, Fontaine a également cautionné, en mars 1997, le meurtre de Christian Bellemare, un de leurs associés dans le business de la drogue. En sa qualité de «hang around» des Nomads (l'escouade de guerre des Hells Angels), Paul Fontaine était le patron de Gagné, et celui-ci ne pouvait décider unilatéralement du sort d'un associé sans demander la permission à son supérieur. «Il m'a donné la permission que je le tue», a expliqué Gagné au jury. «Si Paul Fontaine ne me dit pas oui, je ne peux pas partir de mon initiative, l'emmener dans le bois et le tuer», a-t-il ajouté.

De fait, Gagné et un complice, Steve Boies, ont tenté de tuer Christian Bellemare, le 6 mars 1997. Ils l'ont conduit dans une forêt de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson sous un faux prétexte. Ils ont tiré sur leur victime et ils ont tenté de l'achever en l'étranglant, avant de l'enterrer sommairement sous la neige. Par miracle, Bellemare a survécu à cet attentat bâclé.

Le mobile du crime? Bellemare avait contracté une dette de 10 000 \$ à l'endroit de Paul Fontaine qu'il tardait à rembourser, et une rumeur courait dans la rue sur le fait qu'il achetait sa drogue auprès d'une organisation rivale.

## Manque de temps

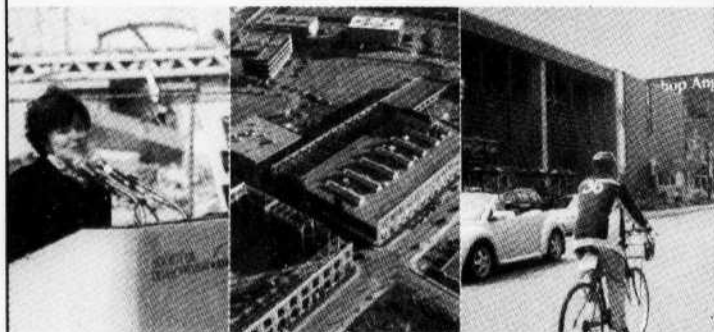
Enfin, Stéphane Gagné a expliqué que Paul Fontaine manquait de temps pour planifier l'assassinat des gardiens de prison, durant l'été 1997, car il était occupé à préparer l'évasion spectaculaire de Richard Vallée, un membre des Hells Angels.

L'attaque du fourgon cellulaire de Pierre Rondeau et Robert Corriveau s'est finalement déroulée en septembre. La semaine dernière, Gagné a imputé à Fontaine l'assassinat de Rondeau, affirmant que son arme à lui s'était enrayée et qu'il avait tiré seulement des coups défensifs dans la porte du véhicule.

En règle générale, les avocats de la défense essaient d'éviter qu'une preuve de mauvais caractère soit faite contre leurs clients. Dans son témoignage principal, Gagné a d'ailleurs pris grand soin de ne pas aborder des sujets qui n'ont rien à voir avec les infractions reprochées à Fontaine. Par ses questions précises et répétées, Me Beaucage a cependant donné à Gagné l'occasion de noircir le peu de réputation qu'il reste à Fontaine.

Le Devoir

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ANGUS



La Société de développement Angus remercie la députée de Rosemont, madame Rita Dionne-Marsolais, pour son engagement et ses actions qui ont permis le développement du Technopôle Angus.

De 1994 à aujourd'hui, madame Marsolais a été un pilier d'Angus.

Merci!

## RADIOTHON [08]

CIBL Radio-Montréal 101,5 FM  
13.14.15.16 novembre  
www.cibl1015.com

STE-CATHERINE

ST-LAURENT

CIBL Radio-Montréal plante son chapiteau à l'angle des rues Saint-Laurent et Sainte-Catherine du 13 au 16 novembre. 96 heures de radio, une foule d'invités des milieux culturel, politique et des affaires et de nombreuses prestations en direct vous attendent!



CIBL AU CŒUR DE LA CITÉ!

Venez vibrer avec nous!

Visitez notre site Web pour la programmation complète!

## Égalité hommes-femmes: les pays nordiques toujours en tête

Genève — Les pays nordiques sont toujours les champions de l'égalité entre hommes et femmes, alors que la Chine, les États-Unis ou la France améliorent nettement leurs performances selon un classement publié aujourd'hui par le Forum économique mondial (WEF).

Dans son étude qui porte sur 130 pays, le WEF a placé comme l'an dernier la Norvège, la Finlande, la Suède et l'Islande en tête de peloton, ces pays comblant environ 80 % de l'écart existant entre les hommes et les femmes.

Pour la troisième année consécutive, la France a fait un bond vers le haut du classement, passant de la 51<sup>e</sup> place en 2007 à la 15<sup>e</sup> place en 2008, grâce à une participation féminine accrue en «matière économique et en matière d'influence politique», selon le WEF.

Au 57<sup>e</sup> rang, la Chine a gagné 17 places par rapport à l'année pré-

cedente, en réduisant les inégalités entre les sexes «dans l'éducation, la participation économique et la participation politique».

De la même manière, la part des femmes aux postes de décision a augmenté aux États-Unis, qui se hissent au 27<sup>e</sup> rang (31<sup>e</sup> en 2007), selon le rapport du WEF.

## À la traîne

En queue de peloton, les pays musulmans comme le Yémen (130<sup>e</sup>), l'Arabie Saoudite (128<sup>e</sup>), le Pakistan (127<sup>e</sup>), le Maroc (125<sup>e</sup>), l'Égypte (124<sup>e</sup>) ou la Turquie (123<sup>e</sup>) enregistrent les plus mauvaises performances.

L'étude mesure quatre domaines de l'inégalité entre les sexes, la participation et les inégalités entre les sexes, le niveau d'éducation, l'influence politique, la santé et la survie.

Agence France-Presse

**Vous avez des droits nous pouvons vous aider**

**Yves Ménard**  
A V O C A T

Vieux-Montréal

514.861.0469

# ÉLECTIONS

Projets d'infrastructures mis en veilleuse à cause des élections

## Québec savait qu'Ottawa se ferait discret

ROBERT DUTRISAC  
ALEC CASTONGUAY

Le gouvernement libéral de Jean Charest savait que le déclenchement des élections bloquerait la signature de plusieurs ententes d'infrastructures avec le gouvernement fédéral. Des projets que Jean Charest souhaite pourtant voir démarrer au plus vite afin de stimuler l'économie.

À Québec et à Ottawa, des sources ont affirmé au *Devoir* qu'il a toujours été clair qu'il n'y aurait aucune annonce ou signature de projets durant la campagne électorale.

«On est en élections. Le gouvernement existe, mais on n'est pas capables de négocier des projets actuels», a signalé une source libérale. À Québec, on avoue qu'il existe des «règles non écrites» qui veulent que le gouvernement fédéral ne fasse pas d'annonce dans les provinces où se déroule une campagne électorale. «Le premier ministre [canadien], d'habitude, ne fait pas d'annonce dans les provinces où il y a des élections parce que les autres partis pourraient l'ac-

cusier de favoriser un camp ou un autre. Ça, c'est normal», a-t-on fait observer à Québec.

Pourtant, hier encore, Jean Charest soutenait qu'aucune signature d'entente ne serait retardée en raison de la campagne. «C'est normal qu'il [le fédéral] ne veuille pas se mêler de la campagne au Québec. Est-ce que ça veut dire que tout est arrêté? Non», a affirmé Jean Charest.

Lundi, lors de la rencontre des premiers ministres à Ottawa, Jean Charest faisait valoir que l'accélération des programmes d'infrastructures était primordiale pour maintenir l'économie à flot. Il ajoutait que le premier ministre Harper devrait «donner lui-même le signal qu'il veut des ententes» rapidement. «C'est au niveau politique que ça va se régler», a dit Jean Charest lundi.

### Des annonces en attente

Mais, à Ottawa, on affirme avoir toujours été clair sur le fait qu'une campagne électorale au Québec ralentirait la signature des ententes, et donc le démarrage des projets.

Les propos de Jean Charest ont

fait sourire bien des gens dans la capitale fédérale. «Si la priorité du Québec est d'accélérer les investissements en infrastructures, le déclenchement d'une élection est un drôle de choix», a soutenu une source gouvernementale canadienne.

Une autre source à Ottawa a confirmé au *Devoir* que «des projets et des annonces sont sur la glace au Québec» en raison de la campagne électorale. On ne veut toutefois pas dire lesquels pour ne pas briser des ententes confidentielles. «Certaines annonces auraient pu être faites et devront attendre», soutient cette source.

Hier, *Le Journal de Montréal* rapportait que les ententes concernant le Quartier des spectacles à Montréal, le Musée des beaux-arts de Québec et celui de Montréal, le parachèvement des autoroutes 30 et 73, ainsi que l'agrandissement du PEPS de l'Université Laval, devaient faire l'objet de signatures particulières cet automne. En tout, près de 1,9 milliard de dollars en investissement dans les infrastructures seraient en attente en raison des élections.

Aux yeux du chef adéquate,



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Mario Dumont, cette attitude du chef libéral démontre que, «dans les quelques semaines qui ont précédé le déclenchement des élections, pour Jean Charest, il n'y avait plus rien qui comptait. L'économie ne comptait plus, les besoins de la population ne comptaient plus. Il voyait les intérêts de son parti et n'avait plus aucun regard sur les besoins du Québec.»

### Pas de rancune

Dans l'entourage de Stephen Harper, on soutient toutefois qu'il n'y a «aucune rancune» contre Jean Charest et son équipe malgré les accrochages de la dernière élection fédérale et on explique que le blocage actuel est tout à fait normal lors d'une élection, peu importe la province.

Interrogé sur le sujet hier, un por-

te-parole du premier ministre Stephen Harper a confirmé qu'aucune annonce n'aurait lieu au Québec pendant la campagne. «Le gouvernement du Canada ne va pas s'ingérer dans la campagne électorale québécoise», a affirmé Dimitri Soudas.

Avec la collaboration  
d'Antoine Robitaille  
*Le Devoir*

## Khadir et David devront composer avec les verts

FABIEN DEGLISE

Pas de cadeau pour Amir Khadir. Le Parti vert du Québec (PVQ) s'oppose une fois de plus au fait de laisser le champ libre au candidat de Québec solidaire (QS) dans la circonscription de Mercier. Il en va de même pour Françoise David dans Gouin.

Les récentes demandes du parti de gauche pour qu'aucun vert ne soit présent dans ces deux circonscriptions, afin de faciliter l'entrée à l'Assemblée nationale des deux porte-parole de QS, ont été repoussés du revers de la main par les écologistes, a appris *Le Devoir*.

Selon nos informations, une rencontre au sommet s'est tenue en effet à Montréal la semaine dernière entre Guy Rainville, chef des verts et Françoise David. Au menu, une demande: que le PVQ se retienne de présenter des candidats dans Gouin et dans Mercier afin d'assurer un plus grand appui à QS. Des tractations similaires ont d'ailleurs eu lieu dans ces mêmes circonscriptions lors de la campagne de 2007. Une fois de plus, les verts n'ont pas cédé et iront de l'avant en maintenant dans la course électorale leurs deux candidats, Stephen Marchant (Gouin) et Olivier Adam (Mercier), qui est par ailleurs l'artisan de la plate-forme culturelle du PVQ. Gouin est actuellement détenue par le péquiste Nicolas Girard, alors que Mercier est dans les mains de son homologue, Daniel Turp.

«Ce n'est pas par opposition, a indiqué hier Guy Rainville. J'ai consulté le conseil exécutif du parti, mais aussi les membres et nous avons décidé de ne pas céder les deux comités à Québec solidaire.»

En 2007, Amir Khadir est passé près d'une victoire dans sa circonscription qui englobe, entre autres quartiers, le Plateau Mont-Royal. Sur le fil d'arrivée, il a obtenu 29,38 % des suffrages, contre 33,35 % pour le péquiste, Daniel Turp.

Pour sa part, le candidat vert — à l'époque, il s'agissait de Sylvain Valiquette — a récolté 8,42 % des votes. Dans Gouin, le candidat du Parti québécois a devancé pour sa part Françoise David de 3408 voix. Le PVQ a lui conquis le cœur de seulement 1750 électeurs.

Sur le terrain, Olivier Adam a affirmé qu'il va mener d'ici au 8 décembre «la meilleure campagne possible». «C'est faux de croire à l'équation Parti vert égale Québec solidaire, a-t-il indiqué. Nous n'avons pas la même philosophie et nous représentons sans doute la seule option valable pour les gens désabusés des libéraux.»

Malgré cette déconvenue, Amir Khadir garde toutefois espoir d'arriver à un compromis d'ici au vote, a-t-il indiqué au *Devoir* en marge du lancement de la plate-forme électorale de son parti. «L'idée est de s'entendre ensemble dans la transparence», dit-il en précisant qu'il n'y a «pas d'animosité» entre les deux formations.

*Le Devoir*



Amir Khadir et Françoise David

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

## Québec solidaire se veut le parti des familles et de la souveraineté

FABIEN DEGLISE

Québec solidaire (QS) souhaite remettre à l'ordre du jour électoral la conciliation travail-famille en proposant plusieurs mesures visant à faciliter la vie des familles, surtout celles avec de jeunes enfants. Le parti de Françoise David et d'Amir Khadir veut également s'afficher clairement comme le parti de la souveraineté, mais sans référendum. Pour commencer du moins.

«L'initiative de la souveraineté doit être remise dans les mains du peuple, a indiqué hier Amir Khadir qui a présenté, en compagnie de Françoise David, la plate-forme de son parti. Pour nous, la souveraineté doit d'abord passer par la mise en place d'une vaste consultation qui va aboutir à l'élection d'une assemblée constituante.» L'instance aura alors le devoir de travailler à une constitution du Québec, base sur laquelle «on va demander au peuple québécois de définir son avenir politique. Sous la forme d'un référendum, sans doute.»

En conférence de presse dans un bar du Plateau à Montréal, Québec solidaire a souhaité hier réaffirmer ses positions en se faisant le parti de l'économie sociale, mais aussi de la famille, ses principaux chevaux de bataille avec la souveraineté. Dans ce tableau, les accommodements du temps de travail en faveur de la vie familiale occupent une place de choix. «Nous voulons qu'une réflexion soit imposée à l'État et aux entreprises

pour qu'il y ait une meilleure conciliation», a dit Mme David qui demande par exemple des horaires plus flexibles, principalement pour les familles avec des enfants en bas âge.

Québec solidaire propose également que, sur les dix journées sans solde accordées par les Normes du travail au Québec pour obligation familiale, cinq soient payées. La formation politique, si elle est amenée au pouvoir, va offrir également trois semaines de congés à tous, après un an de travail.

Sur un autre front, le parti bilingue souhaite également s'attaquer à l'économie avec un vaste chantier à même de remettre ce secteur «au service de la société». «Actuellement, c'est l'inverse, a dit M. Khadir. Depuis trop longtemps, l'économie échappe au contrôle de nos politiques. Une poignée d'hommes et de femmes, très puissants, dans le secteur des banques, de l'assurance, du médicament, du pétrole, contrôlent l'essentiel des décisions qui touchent le destin de notre peuple.»

En encourageant l'économie locale, les entreprises d'économie sociale, l'épargne publique ou encore en exigeant de la Caisse de dépôt et placement qu'elle investisse uniquement au Québec, QS vise ainsi à «protéger notre développement économique contre la cupidité sans limite d'une économie casino qui met les profits avant les gens», a poursuivi M. Khadir.

*Le Devoir*

# IL N'Y A RIEN DE TROP BEAU POUR VENDRE DE L'ALCOOL.

VRAI  FAUX



## MOTS ET MAUX DE LA POLITIQUE

Un carnet Web d'Antoine Robitaille, journaliste du *Devoir*, à l'adresse suivante:

[carnetadudevoir.com/index.php/motsetmaux/](http://carnetadudevoir.com/index.php/motsetmaux/)

J'essaie de vous éviter un procès

François Gendron  
avocat  
L.L.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

VOUS AVEZ ÉTÉ TÉMOIN DE PUBLICITÉS OU D'ACTIVITÉS PROMOTIONNELLES SUR L'ALCOOL QUI ENCOURAGENT LA CONSOMMATION EXCESSIVE ? DITES-LE-NOUS.

L'alcool n'est pas un produit comme les autres, c'est pourquoi sa publicité et sa promotion sont encadrées par des règles d'éthique qui respectent les valeurs sociales.

En vous adressant au Conseil d'éthique de l'industrie québécoise des boissons alcooliques, vous recourez à un organisme indépendant, doté du pouvoir d'intervenir, qui rend ses décisions rapidement et qui s'engage à respecter l'anonymat des plaignants.

Pour plus de renseignements et pour porter plainte:

[www.educalcoool.qc.ca/ethique](http://www.educalcoool.qc.ca/ethique)  
[info@conseilethique.qc.ca](mailto:info@conseilethique.qc.ca)

CONSEIL D'ÉTHIQUE  
DE L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE  
DES BOISSONS ALCOOLIQUES

# ÉLECTIONS



Le débat télévisé lors des dernières élections québécoises mettait aux prises, dans une formule traditionnelle, Jean Charest, André Boisclair et Mario Dumont.

## MÉCANIQUE ÉLECTORALE

### Debout ou assis?

Pour qu'un débat soit réussi, il faut introduire la présence du public d'une façon ou d'une autre. Parce que les politiciens sont à leur summum devant les citoyens-électeurs.

STÉPHANE BAILLARGEON

À la table ou aux lutrins? À trois, quatre ou cinq chefs? Avec des questions des électeurs? Avec Stéphane Bureau comme animateur? En chronométrant les réponses ou ad lib? Toutes les questions se posent pour bonifier un débat des chefs, même celle concernant la pertinence d'en organiser un...

Le consortium des télédiffuseurs avait jusqu'à aujourd'hui midi pour s'entendre avec les principaux partis au sujet de cet important point d'ancrage de toute campagne électorale. La formation libérale a fait obstruction sur la forme de l'exercice démocratique à l'horaire de la soirée du 25 novembre, sur trois réseaux (RC, TVA et TQ).

La grande confrontation télévisée existe depuis cinq décennies, et les partis politiques passent beaucoup de temps à en négocier le cadre. Aux États-Unis, les cahiers des charges occupent des dizaines de pages. Selon Jean Charest, la formule privilégiée au débat des chefs fédéraux, une table ronde avec des échanges moins encadrés, ne permettrait pas de confronter les idées et d'aller au fond des choses aussi bien que la façon de faire traditionnelle avec lutrins. D'ou ses réticences à plonger des derniers jours.

«Il a raison: je ne crois pas que la table ronde soit la meilleure manière de faire», renchérit Guylaine Martel, professeure du département d'information et de communication de l'Université Laval qui se spécialise dans l'analyse du discours médiatique. Elle a beaucoup publié sur les stratégies argumentatives, les discours oral spontané et la rhétorique du quotidien. «Je ne pense pas non plus que M. Charest ait peur de débattre: c'est un adversaire redoutable et il a gagné toutes ses confrontations.»

Comment? Pourquoi? La spécialiste propose une longue liste de caractéristiques inhérentes aux politiciens performants lors des échanges de ce genre: «La maîtrise des dossiers et la cohérence, le comportement sur le plan interactionnel avec les opposants comme avec le public, le sens de la répartie, le savoir dialoguer entre l'harmonie et l'agressivité, la conviction. On peut rajouter le bon ton de voix et le juste registre de langue qui peuvent être déterminants pour afficher son honnêteté et ses convictions. La langue de bois a ses limites aussi. Jean Charest varie entre l'humour et l'agressivité, l'abstrait et le concret, alors que Stéphane Dion ou Paul Martin n'y arrivait pas.»

### Le chef libéral promet des millions de dollars à la capitale

RÉMI NADEAU

Le passage dans la région de Québec, où son parti a perdu sept circonscriptions au profit de l'ADQ en 2007, le chef libéral a dévoué plusieurs engagements dans le but de séduire l'électorat.

Il a annoncé qu'un gouvernement libéral rendrait disponible une enveloppe de 50 millions pour l'éventuelle construction d'un nouveau Collège dans la capitale nationale.

Ce projet devrait être lancé par des promoteurs privés. Jean Charest a aussi promis de prolonger la promenade Samuel de Champlain au coût de 65 millions et d'investir 9 millions pour couvrir l'anneau de glace Gaëtan Boucher.

### La CSQ fait la leçon à Dumont

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et son président, Réjean Parent, ont dénoncé, hier, les déclarations de Mario Dumont au sujet du nouveau cours d'éthique et de culture religieuse, indiquant que le chef péquiste devrait s'intéresser aux véritables enjeux en éducation plutôt que de «se faire le porte-voix d'une minorité de personnes au discours passiviste».

«La CSQ demande ainsi à M. Dumont de présenter ses engagements en éducation et de faire connaître ses propositions pour contrer le sous-financement des écoles, pour enrayer le décrochage scolaire et pour régler le problème des classes surpeuplées. M. Parent a dit avoir voulu rencontrer le chef de l'Action démocratique du Québec (ADQ) pour discuter d'éducation, mais celui-ci lui aurait répondu ne pas avoir le temps pendant la campagne.

«M. Dumont doit s'adresser à l'intelligence des gens et non jouer au bonhomme sept heures», a lancé M. Parent en dénonçant certains propos de M. Dumont qu'il qualifie de «phrases-chocs» et de «clips incendiaires».

«On va rassurer M. Dumont, les enseignants vont continuer à mettre des sapsins dans les classes», a-t-il ajouté, une référence à une citation du chef de l'ADQ, Mario Dumont, en effet dit, le week-end dernier à Granby, que les créateurs du nouveau cours sont «le même monde qui se battent [sic] par tous les moyens détournés pour qu'il n'y ait plus d'arbres de Noël dans les classes».

M. Dumont a également prôné l'instauration d'un moratoire sur le cours d'éthique et de culture religieuse à l'école primaire. Selon lui, le cours impose indûment «l'idéologie du multiculturalisme» de Pierre Trudeau.

La CSQ rejette l'idée du moratoire et croit que la mise en place du nouveau cours constitue une avancée en matière d'ouverture aux autres. «Il faut apprendre à vivre en harmonie et non exciter le racisme et la xénophobie», a fait valoir Réjean Parent.

La Presse canadienne



GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

La lutte électorale s'est cristallisée entre Pauline Marois et Jean Charest, hier. Oubliant complètement Mario Dumont, les deux chefs se sont mutuellement accusés d'être de mauvais gestionnaires, au moment où un sondage indique que la fin de la campagne sera un duel entre les deux partis.

Quand Pauline Marois «gère, ça coûte cher», a lancé le chef libéral en début de journée. Selon M. Charest, son adversaire péquiste est la «championne toutes catégories de la mauvaise gestion».

Repassant le bilan ministériel de Mme Marois, M. Charest est remonté jusqu'à l'époque des gouvernements Lévesque pour rappeler des décisions controversées auxquelles a pris part Mme Marois.

Au même moment, à Montréal, Pauline Marois faisait, elle aussi, un bilan sévère des «fiascos» du gouvernement libéral. L'attaque a été menée devant la structure de béton semi-abandonnée de l'Ilot Voyageur, qualifiée «de monument érigé à la gloire de l'incompétence» du gouvernement.

Malgré le froid perçant de ce matin de novembre, Mme Marois n'a pas mâché ses mots pour expliquer ce qu'elle pense de la gestion libérale de plusieurs dossiers. «Gâchis», «amateurisme», «comédie d'erreurs», «négligence inacceptable», «cas pathétique», tout y est passé.

Le chef péquiste a critiqué plusieurs projets qui ont causé des ennuis aux libéraux. Concernant l'Ilot Voyageur, elle a affirmé que «le gouvernement avait toutes les indications pour agir et empêcher ce fiasco. Mais il est resté les bras croisés et s'est traité

avec Jean Charest à la tête du gouvernement, «le dossier le plus simple se change en catastrophe».

Pauline Marois

«On demande beaucoup aux chefs, dit-elle. C'est épouvantable! Seulement, l'image fait maintenant partie du contenu, comme la personne elle-même et le contenu. On ne peut plus faire autrement dans nos démocraties.»

Mme Martel ne croit pas non plus que le débat télévisé des chefs va perdre de l'importance dans nos sociétés, du moins à moyen terme, malgré la croissance phénoménale des nouveaux médias. «L'important, c'est la variété des sources, conclut la professeure. Et puis, cette fois, ce sera dommage de se passer de ce qui s'annonce comme une occasion extraordinaire de voir débattre trois vétérans qui sont généralement très performants.»

Cela dit, la professeure rappelle que l'exercice, bien que nécessaire s'avère on ne peut plus stressant, difficile, pour ne pas dire cruel. «On demande beaucoup aux chefs, dit-elle. C'est épouvantable! Seulement, l'image fait maintenant partie du contenu, comme la personne elle-même et le contenu. On ne peut plus faire autrement dans nos démocraties.»

Mme Martel ne croit pas non plus que le débat télévisé des chefs va perdre de l'importance dans nos sociétés, du moins à moyen terme, malgré la croissance phénoménale des nouveaux médias. «L'important, c'est la variété des sources, conclut la professeure. Et puis, cette fois, ce sera dommage de se passer de ce qui s'annonce comme une occasion extraordinaire de voir débattre trois vétérans qui sont généralement très performants.»

Mme Martel ne croit pas non plus que le débat télévisé des chefs va perdre de l'importance dans nos sociétés, du moins à moyen terme, malgré la croissance phénoménale des nouveaux médias. «L'important, c'est la variété des sources, conclut la professeure. Et puis, cette fois, ce sera dommage de se passer de ce qui s'annonce comme une occasion extraordinaire de voir débattre trois vétérans qui sont généralement très performants.»

Le Devoir

# Charest et Marois ignorent Dumont

## Le chef libéral et la leader péquiste tracent un portrait sombre l'un de l'autre

Les pieds. Elle estime qu'un «gouvernement responsable aurait freiné un projet de ce type».

Sur le CHUM (voir autre texte), Mme Marois a répété son affection pour le site du 6000 Saint-Denis, qui avait été choisi par le PQ au début des années 2000. Les changements de site, d'ampleur du projet et toutes les tractations et hésitations politiques autour «démontrent l'incompétence des libéraux» pour mener de grands projets, juge Pauline Marois.

De passage au Marché Jean-Talon, Mme Marois en a ensuite remercié le chef libéral. Elle est la «championne toutes catégories de la mauvaise gestion».

Quand Pauline Marois «gère, ça coûte cher». Elle est la «championne toutes catégories de la mauvaise gestion».

Jean Charest

«On demande beaucoup aux chefs, dit-elle. C'est épouvantable! Seulement, l'image fait maintenant partie du contenu, comme la personne elle-même et le contenu. On ne peut plus faire autrement dans nos démocraties.»

Mme Martel ne croit pas non plus que le débat télévisé des chefs va perdre de l'importance dans nos sociétés, du moins à moyen terme, malgré la croissance phénoménale des nouveaux médias. «L'important, c'est la variété des sources, conclut la professeure. Et puis, cette fois, ce sera dommage de se passer de ce qui s'annonce comme une occasion extraordinaire de voir débattre trois vétérans qui sont généralement très performants.»

Mme Martel ne croit pas non plus que le débat télévisé des chefs va perdre de l'importance dans nos sociétés, du moins à moyen terme, malgré la croissance phénoménale des nouveaux médias. «L'important, c'est la variété des sources, conclut la professeure. Et puis, cette fois, ce sera dommage de se passer de ce qui s'annonce comme une occasion extraordinaire de voir débattre trois vétérans qui sont généralement très performants.»

Mme Martel ne croit pas non plus que le débat télévisé des chefs va perdre de l'importance dans nos sociétés, du moins à moyen terme, malgré la croissance phénoménale des nouveaux médias. «L'important, c'est la variété des sources, conclut la professeure. Et puis, cette fois, ce sera dommage de se passer de ce qui s'annonce comme une occasion extraordinaire de voir débattre trois vétérans qui sont généralement très performants.»

Mme Martel ne croit pas non plus que le débat télévisé des chefs va perdre de l'importance dans nos sociétés, du moins à moyen terme, malgré la croissance phénoménale des nouveaux médias. «L'important, c'est la variété des sources, conclut la professeure. Et puis, cette fois, ce sera dommage de se passer de ce qui s'annonce comme une occasion extraordinaire de voir débattre trois vétérans qui sont généralement très performants.»

Mme Martel ne croit pas non plus que le débat télévisé des chefs va perdre de l'importance dans nos sociétés, du moins à moyen terme, malgré la croissance phénoménale des nouveaux médias. «L'important, c'est la variété des sources, conclut la professeure. Et puis, cette fois, ce sera dommage de se passer de ce qui s'annonce comme une occasion extraordinaire de voir débattre trois vétérans qui sont généralement très performants.»

Mme Martel ne croit pas non plus que le débat télévisé des chefs va perdre de l'importance dans nos sociétés, du moins à moyen terme, malgré la croissance phénoménale des nouveaux médias. «L'important, c'est la variété des sources, conclut la professeure. Et puis, cette fois, ce sera dommage de se passer de ce qui s'annonce comme une occasion extraordinaire de voir débattre trois vétérans qui sont généralement très performants.»

Mme Martel ne croit pas non plus que le débat télévisé des chefs va perdre de l'importance dans nos sociétés, du moins à moyen terme, malgré la croissance phénoménale des nouveaux médias. «L'important, c'est la variété des sources, conclut la professeure. Et puis, cette fois, ce sera dommage de se passer de ce qui s'annonce comme une occasion extraordinaire de voir débattre trois vétérans qui sont généralement très performants.»

Mme Martel ne croit pas non plus que le débat télévisé des chefs va perdre de l'importance dans nos sociétés, du moins à moyen terme, malgré la croissance phénoménale des nouveaux médias. «L'important, c'est la variété des sources, conclut la professeure. Et puis, cette fois, ce sera dommage de se passer de ce qui s'annonce comme une occasion extraordinaire de voir débattre trois vétérans qui sont généralement très performants.»

Mme Martel ne croit pas non plus que le débat télévisé des chefs va perdre de l'importance dans nos sociétés, du moins à moyen terme, malgré la croissance phénoménale des nouveaux médias. «L'important, c'est la variété des sources, conclut la professeure. Et puis, cette fois, ce sera dommage de se passer de ce qui s'annonce comme une occasion extraordinaire de voir débattre trois vétérans qui sont généralement très performants.»

Mme Martel ne croit pas non plus que le débat télévisé des chefs va perdre de l'importance dans nos sociétés, du moins à moyen terme, malgré la croissance phénoménale des nouveaux médias. «L'important, c'est la variété des sources, conclut la professeure. Et puis, cette fois, ce sera dommage de se passer de ce qui s'annonce comme une occasion extraordinaire de voir débattre trois vétérans qui sont généralement très performants.»

Mme Martel ne croit pas non plus que le débat télévisé des chefs va perdre de l'importance dans nos sociétés, du moins à moyen terme, malgré la croissance phénoménale des nouveaux médias. «L'important, c'est la variété des sources, conclut la professeure. Et puis, cette fois, ce sera dommage de se passer de ce qui s'annonce comme une occasion extraordinaire de voir débattre trois vétérans qui sont généralement très performants.»

Mme Martel ne croit pas non plus que le débat télévisé des chefs va perdre de l'importance dans nos sociétés, du moins à moyen terme, malgré la croissance phénoménale des nouveaux médias. «L'important, c'est la variété des sources, conclut la professeure. Et puis, cette fois, ce sera dommage de se passer de ce qui s'annonce comme une occasion extraordinaire de voir débattre trois vétérans qui sont généralement très performants.»

Mme Martel ne croit pas non plus que le débat télévisé des chefs va perdre de l'importance dans nos sociétés, du moins à moyen terme, malgré la croissance phénoménale des nouveaux médias. «L'important, c'est la variété des sources, conclut la professeure. Et puis, cette fois, ce sera dommage de se passer de ce qui s'annonce comme une occasion extraordinaire de voir débattre trois vétérans qui sont généralement très performants.»

Mme Martel ne croit pas non plus que le débat télévisé des chefs va perdre de l'importance dans nos sociétés, du moins à moyen terme, malgré la croissance phénoménale des nouveaux médias. «L'important, c'est la variété des sources, conclut la professeure. Et puis, cette fois, ce sera dommage de se passer de ce qui s'annonce comme une occasion extraordinaire de voir débattre trois vétérans qui sont généralement très performants.»

Mme Martel ne croit pas non plus que le débat télévisé des chefs va perdre de l'importance dans nos sociétés, du moins à moyen terme, malgré la croissance phénoménale des nouveaux médias. «L'important, c'est la variété des sources, conclut la professeure. Et puis, cette fois, ce sera dommage de se passer de ce qui s'annonce comme une occasion extraordinaire de voir débattre trois vétérans qui sont généralement très performants.»

Mme Martel ne croit pas non plus que le débat télévisé des chefs va perdre de l'importance dans nos sociétés, du moins à moyen terme, malgré la croissance phénoménale des nouveaux médias. «L'important, c'est la variété des sources, conclut la professeure. Et puis, cette fois, ce sera dommage de se passer de ce qui s'annonce comme une occasion extraordinaire de voir débattre trois vétérans qui sont généralement très performants.»

Mme Martel ne croit pas non plus que le débat télévisé des chefs va perdre de l'importance dans nos sociétés, du moins à moyen terme, malgré la croissance phénoménale des nouveaux médias. «L'important, c'est la variété des sources, conclut la professeure. Et puis, cette fois, ce sera dommage de se passer de ce qui s'annonce comme une occasion extraordinaire de voir débattre trois vétérans qui sont généralement très performants.»

Mme Martel ne croit pas non plus que le débat télévisé des chefs va perdre de l'importance dans nos sociétés, du moins à moyen terme, malgré la croissance phénoménale des nouveaux médias. «L'important, c'est la variété des sources, conclut la professeure. Et puis, cette fois, ce sera dommage de se passer de ce qui s'annonce comme une occasion extraordinaire de voir débattre trois vétérans qui sont généralement très performants.»

Mme Martel ne croit pas non plus que le débat télévisé des chefs va perdre de l'importance dans nos sociétés, du moins à moyen terme, malgré la croissance phénoménale des nouveaux médias. «L'important, c'est la variété des sources, conclut la professeure. Et puis, cette fois, ce sera dommage de se passer de ce qui s'annonce comme une occasion extraordinaire de voir débattre trois vétérans qui sont généralement très performants.»

Mme Martel ne croit pas non plus que le débat télévisé des chefs va perdre de l'importance dans nos sociétés, du moins à moyen terme, malgré la croissance phénoménale des nouveaux médias. «L'important, c'est la variété des sources, conclut la professeure. Et puis, cette fois, ce sera dommage de se passer de ce qui s'annonce comme une occasion extraordinaire de voir débattre trois vétérans qui sont généralement très performants.»

ment détenues par les adéquistes. Mme Marois a indiqué qu'elle veut «remplacer le parti au gouvernement», et pas celui de l'opposition officielle.

Il y a aussi que M. Dumont et l'ADQ ne semblent pas être en très bonne posture une semaine après le déclenchement des élections. Un sondage Léger Marketing publié hier dans *Le Journal de Montréal* indiquait que l'ADQ récolte aujourd'hui 14 % des intentions de vote. En 2007, l'ADQ avait recueilli 30,8 % des voix, et 18 % en 2003.

Selon ce même sondage, le Parti libéral tient toujours la tête avec 41 % des intentions, contre 35 % pour le PQ. Le parti de Mme Marois pourra toutefois se réjouir en observant les intentions de vote chez les francophones (de vote anglophone est plus concentré), où il obtient la faveur de 39 % des électeurs, contre 34 % pour le PLQ.

Si ces prédictions s'avèrent, la firme HKDP calcule que les libéraux obtiendraient 65 sièges, contre 58 pour le PQ et seulement 2 pour M. Dumont et son «équipe».

Jean Charest est considéré par 40 % des répondants comme le meilleur premier ministre, alors que 30 % estiment qu'il s'agit de Pauline Marois, et 11 % de Mario Dumont. Le taux de satisfaction du gouvernement est passé de 62 % à 55 % en un mois, et 30 % des sondés ont indiqué que le déclenchement hâtif des élections influerait négativement sur leur vote.

Ni M. Charest ni Pauline Marois n'ont voulu commenter le sondage, hier. Mais Mme Marois a admis avoir eu «une fin de semaine un peu difficile», ce qui ne l'a pas nécessairement désavantagé.

«On mesure parfois les gens dans l'adversité», a-t-elle dit.

Le Devoir Avec La Presse canadienne

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

# ÉLECTIONS

## Le PQ est maintenant ouvert au projet de loi 85



Le chef de l'ADQ, Mario Dumont, et la leader du PQ, Pauline Marois, se sont croisés hier à Montréal, à l'occasion d'une cérémonie marquant le jour du Souvenir.

## Finances publiques

### Le PQ est maintenant ouvert au projet de loi 85

Pauline Marois risque d'avoir besoin d'une telle loi pour financer ses propres promesses

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Pauline Marois ne veut pas de déficit dans un futur gouvernement péquiste... mais elle ne veut pas non plus d'un déficit hérité des libéraux. Hier, Mme Marois a ouvert la porte à la possibilité que son parti adopte une loi semblable au projet de loi 85, pour permettre de remettre les compteurs des finances à zéro. Ce que le PQ qualifie de printemps de «tripotage comptable».

Quant à dire si un gouvernement Marois pourrait adopter une loi de ce type, le chef s'est gardé une marge de manœuvre. «5,8 milliards, c'est énorme à traiter comme déficit, a-t-elle dit au cours d'un point de presse frusquet tenu devant l'Ilot Voyageur, à Montréal. La loi 85 nous ouvre une porte, il faudra l'évaluer.»

Le chiffre évoqué — 5,8 milliards — était celui entendu avant que le vérificateur général ne le situe plutôt à 3,2 milliards en fin de journée.

Mme Marois n'a autrement pas exclu que le PQ adopte une loi de ce type après avoir déboursé des centaines de millions pour payer ses promesses électorales, notamment en matière familiale. «Avant de prendre une déci-

sion, je prendrai le temps d'évaluer toute la situation», a indiqué Mme Marois. Mais vous comprenez que c'est difficile à tracer.

C'est le projet de loi 85 — qui n'a jamais été adopté — qui est à la source de la divergence d'opinion entre le vérificateur général et le gouvernement Charest concernant les finances du Québec. Son esprit permet à la ministre des Finances d'utiliser un surplus déga-

gé pendant une année pour éponger un déficit l'année suivante. Le projet de loi prévoyait aussi d'effacer l'ardoise du déficit cumulé jusqu'en 2007.

En utilisant cette méthode comptable, le gouvernement libéral a ainsi calculé posséder une réserve budgétaire de 2,3 milliards — les surplus de l'année dernière utilisés pour couvrir le budget courant.

Toutefois, le vérificateur général estime que le Québec traîne un déficit cumulé de 3,2 milliards, en se basant sur le texte de la loi sur le déficit zéro.

Au mois de mai, le PQ avait profité du dépôt du projet de loi pour dénoncer les «manigances du gouvernement Charest». Dans un communiqué diffusé à ce moment, le porte-parole du PQ en matière de finances, François Legault, parlait de la ministre Monique Jérôme-

Legault comme d'une «fée Carabosse [qui] veut faire disparaître d'un simple coup de baguette magique le déficit cumulé» du Québec.

M. Legault avait notamment fait l'analogie avec une publicité d'une compagnie de carte de crédit où le soldé des clients disparaissait pour tonner à zéro.

Hier, Pauline Marois a promis de «tout faire» pour que la conjoncture économique ne l'oblige pas à avoir recours aux déficits ponctuels ou à une loi comme le projet 85. En matière de déficit, la chef péquiste s'est déjà engagée à respecter l'équilibre budgétaire sur un terme de cinq ans, ce qui n'exclut pas qu'il y ait un déficit temporaire durant cette période.

De même, Mme Marois a réitéré qu'elle ne souhaitait pas effectuer de compressions dans les organismes et les services publics. Toutefois, au besoin, un gouvernement péquiste «habituait des priorités», a-t-elle répété. «Il y a des choix qui doivent se faire, et on peut choisir de transformer certains services», a mentionné Mme Marois, qui situe sa politique familiale (des places à volonté dans les CPE — une mesure qui pourrait coûter 500 millions) tout en haut de sa liste des priorités.

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

# ÉLECTIONS

## Marois et le CHUM

### Trois mois pour prendre une décision

L'hôpital pourrait même retourner au 6000 Saint-Denis

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ JEANNE CORRIVEAU

Pauline Marois ne veut rien ex-clore dans le dossier du CHUM, Saint-Luc, Outremont ou même le 6000 Saint-Denis, toutes les portes sont ouvertes pour choisir le bon site. Mais avant d'annoncer quoi que ce soit, Mme Marois veut prendre trois mois pour étudier le dossier.

Ainsi, dans le cas où le Parti québécois serait élu en décembre, Mme Marois réunira une équipe pour étudier le dossier du CHUM, Saint-Luc, Outremont ou même le 6000 Saint-Denis, toutes les portes sont ouvertes pour choisir le bon site. Mais avant d'annoncer quoi que ce soit, Mme Marois veut prendre trois mois pour étudier le dossier.

Mais «il faut prendre une autre décision, nous la prendrons», a assuré Mme Marois. «Si nécessaire, on fera un déménagement», et celui-ci pourrait être fait vers un des sites déjà étudiés: Outremont, ou celui de Rosemont-Saint-Denis.

Depuis le début de la campagne, Mme Marois a souvent dit que le site choisi à l'époque par le gouvernement péquiste (6000 Saint-Denis) faisait consensus, et que les premiers patients auraient déjà été soignés n'eussent été les changements imposés par M. Charest.

## D'autres plans

Sauf que si Pauline Marois n'écarte pas le 6000 Saint-Denis, la Ville de Montréal a d'autres plans pour ce site situé à deux pas de la station de métro Rosemont.

Au cours des dernières semaines, la Ville a d'ailleurs lancé un atelier de design urbain afin de transformer ce secteur en quartier résidentiel comportant quelque 1500 unités d'habitation, avec des commerces et des bureaux.

Quatre équipes multidisciplinaires se sont déjà mises à l'œuvre pour imaginer le développement futur du secteur.

«On travaille en fonction de la décision qui a été prise par le gouvernement. S'il y a d'autres décisions, on verra, mais, pour l'instant, on ne peut pas arrêter tout le développement de tous les grands sites de Montréal au cas où le CHUM débarquerait là un jour», a indiqué hier le maire de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, André Lavallée.

«Je ne veux pas présumer des décisions qui seront prises, a-t-il ajouté. Le CHUM est un dossier qui relève de la compétence du gouvernement, et la position de la Ville a été de collaborer, de toutes les façons possibles, afin de faire avancer ce dossier.»

À l'heure actuelle, une partie de ce site de 11,5 hectares est occupée par les garages de la Société de transport de Montréal (STM) qui est propriétaire de 40 % du terrain. Une autre portion de 40 % de la superficie appartient à des propriétaires privés, alors que la Ville détient 20 % du terrain.

L'adoption du programme particulier d'urbanisme (PPU) et la consultation publique sont prévus pour le printemps prochain, et les travaux devraient débuter en 2010. Le zonage, qui autorise la construction d'un centre hospitalier, n'a pas encore été modifié en fonction du développement immobilier dont le site fera l'objet.

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir



SOURCE CHUM

## LE MONDE

## Les laïcs nets vainqueurs des municipales à Jérusalem

Jérusalem — L'homme d'affaires laïque Nir Barkat a largement devancé son rival, le rabbin ultra-orthodoxe Meir Porush, lors des élections municipales hier à Jérusalem, indique une projection de la télévision israélienne. Selon la télévision Channel 1, Barkat a recueilli 50 % des suffrages, contre 42 % à son adversaire.

La ville sainte, dont le futur statut est au centre des négociations de paix entre Israéliens et Palestiniens, faisait l'objet d'un bras de fer politique entre Juifs ultra-orthodoxes et laïques. Les Palestiniens, qui ne reconnaissent pas l'annexion de la partie orientale et musulmane de la ville dans la foulée de la guerre de 1967, ont annoncé qu'ils boycottaient les urnes.

La bataille pour la mairie de Jérusalem, naguère dirigée par le premier ministre sortant Ehoud Olmert, opposait principalement le rabbin Porush, 53 ans, à Nir Barkat, 49 ans.

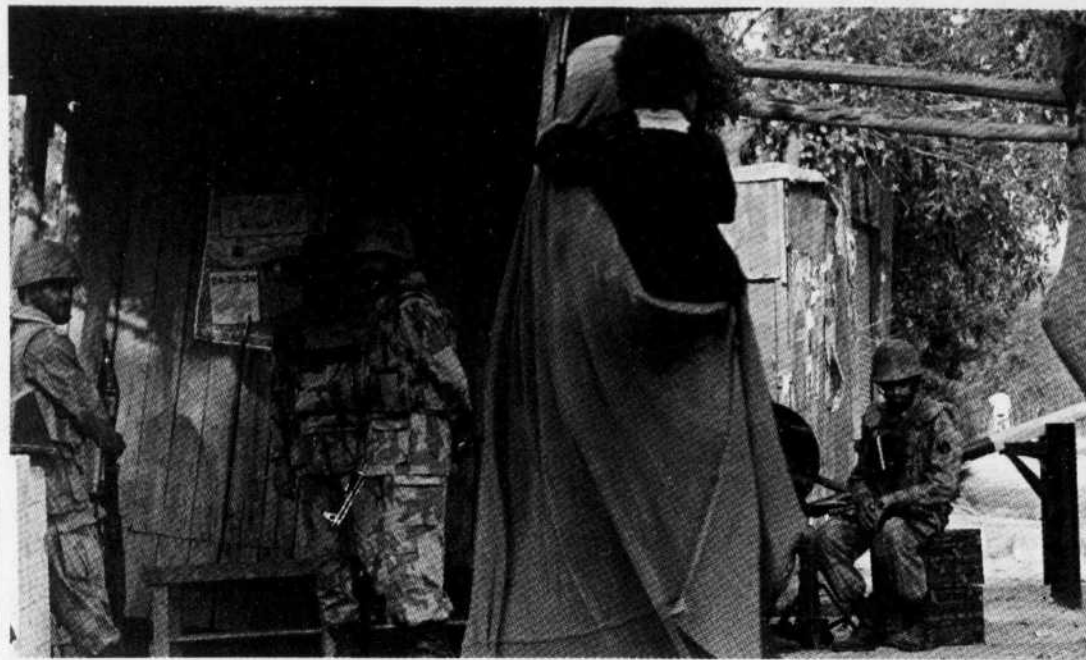
Le premier, qui parle yiddish, est membre de Judaïsme unifié de la Torah, un petit parti religieux dont il est député à la Knesset depuis 1996. Il a prêté que toutes les villes d'Israël tomberaient un jour aux mains des Juifs orthodoxes.

Le vainqueur, un ancien parachutiste diplômé d'informatique et de gestion, a fait carrière dans des entreprises innovantes de haute technologie.

Les ultra-orthodoxes sont actuellement évalués à 27 % de l'électorat hiérosolymitain tandis que les laïques en représenteraient 43 %. Nir Barkat est donc parvenu à séduire une partie des quelque 30 % de Juifs religieux modérés.

Ultra-orthodoxes et laïques vivent séparément à Jérusalem. Les premiers, en tenue traditionnelle noire, vont à la synagogue chaque samedi et à chaque fête religieuse. Les seconds fréquentent les bars et brasseries non casher.

Toute modification notable de ce modus vivendi est susceptible de provoquer des tensions, voire des violences entre les deux communautés. — Reuters



Cette résidente de Peshawar a croisé hier des soldats de la force internationale.

## L'armée afghane se développe rapidement

Kaboul — L'armée afghane se développe à une cadence accélérée et compte désormais 68 000 hommes déployés sur le terrain et 11 000 en cours d'entraînement, a indiqué hier le général américain chargé de sa formation.

«Nous avons formé 26 000 nouveaux soldats entre octobre 2007 et octobre 2008, contre 7 à 8000 par an auparavant. Notre objectif est d'aller aussi vite que possible, tout en maintenant la qualité de l'armée afghane», a expliqué le général Robert Cone. L'armée afghane devrait atteindre avant la fin 2011 l'objectif fixé de 134 000 soldats, a-t-il ajouté.

Le programme visant à rebâtir l'armée de l'air afghane, d'un coût de 3,5 milliards de dollars, se développe également, avec quelque 200 pilotes déjà formés. «Le mois dernier, l'armée de l'air a transporté 9000 soldats et policiers afghans jusqu'à leurs positions et quelque 60 tonnes de matériel», a précisé le général américain, qui dirige le Commandement de transition pour la sécurité en Afghanistan (Combined Security Transition Command-Afghanistan, CSTC-A).

L'armée de l'air afghane comporte 23 hélicoptères MI-17 et 8 avions Antonov, tous des appareils de transport. Elle vient d'acheter 19 nouveaux avions C-27A et envisage d'acquérir de nouveaux hélicoptères, pour atteindre une capacité totale de 59 engins, selon le général Cone.

Le CSTC-A forme également la police afghane qui compte désormais 76 000 membres. Le gouvernement a pour objectif de porter cet effectif à 82 000.

Pendant ce temps, le président Karzai tente de son côté de répondre aux accusations d'incompétence et de corruption visant son gouvernement. En un mois, il a changé sept membres de son gouvernement. Ce qui pouvait apparaître dans un premier temps comme un ajustement technique revêt désormais une tout autre dimension.

Les nominations paraissent promouvoir la compétence au détriment des allégeances tribales. De plus, elles semblent prendre en compte la lutte contre la corruption au plus haut niveau de l'État et donc répondre aux attentes formulées par la communauté internationale, qui en avait fait une condition à son aide financière. Enfin, la volonté de répondre aux griefs de la population afghane à quelques mois de la prochaine élection présidentielle a conduit M. Karzai à entériner des choix maintes fois repoussés.

Dernier en date à quitter ses fonctions, lundi 10 novembre, le ministre des Transports, Hamidullah Qaderi, a été limogé pour «négligence et activités suspectes». Il est visé par une enquête sur le rôle qu'il a joué dans l'organisation du déplacement de dizaines de milliers de pèlerins afghans à La Mecque, en décembre.

M. Qaderi et ses proches pourraient avoir tiré un profit personnel des quelque 3000 dollars versés par chaque participant au pèlerinage. Leur nombre étant limité, des pots-de-vin auraient permis de figurer parmi les heureux élus.

Agence France-Presse et Le Monde

## Le Rwanda expulse l'ambassadeur allemand

## Kigali prépare des mandats d'arrêt contre des responsables français

Kigali — Le Rwanda a décidé hier d'expulser l'ambassadeur d'Allemagne dans ce pays après l'arrestation d'une proche du président rwandais, tout en s'appuyant à émettre des mandats d'arrêt contre des responsables français mis en cause par Kigali dans le génocide de 1994.

Le gouvernement rwandais a demandé à l'ambassadeur d'Allemagne au Rwanda, Christian Clages, de quitter le pays «dans les 48 heures et ce jusqu'à ce que l'affaire de l'arrestation de Kabuye soit réglée», a annoncé le ministre rwandais de l'Information, Louise Mushikiwabo. «D'ici jeudi, il devra avoir quitté le territoire rwandais», a ajouté Mme Mushikiwabo, également porte-parole du gouvernement rwandais.

L'ambassadeur rwandais en Allemagne, Eugène Gasana, a quant à lui été rappelé hier par Kigali pour consultations, selon la ministre.

Rose Kabuye, directrice du protocole présidentiel rwandais et l'une des proches du président rwandais Paul Kagame, a été arrêtée dimanche à son arrivée à l'aéroport de Francfort, en vertu d'un mandat d'arrêt émis par la France.

Mme Kabuye est un des neuf responsables rwandais, proches de M. Kagame, recherchés par la justice française pour leur participation présumée à l'attentat contre l'avion du président hutu rwandais Juvénal Habyarimana en avril 1994, élément déclencheur du génocide rwandais.

À Kigali hier, et pour le deuxième jour consécutif, des manifestants ont défilé contre l'arrestation de Mme Kabuye, a constaté l'AFP.

De son côté, la Commission de l'Union africaine (UA) a fait part de sa «stupéfaction et de son inquiétude» après l'arrestation de

Mme Kabuye «alors qu'elle était en mission diplomatique officielle pour organiser une visite d'État du président rwandais».

Inquiète du grand nombre de mises en accusation pendantes contre des dirigeants ou des personnalités africaines, la commission de l'UA dit espérer «qu'un mécanisme de contrôle et de régulation soit mis en place au niveau international ou au niveau européen».

La journée d'hier a aussi connu une nouvelle escalade dans la bataille judiciaire entre la France et le Rwanda. Une sortie au parquet général du Rwanda a indiqué sous couvert d'anonymat que la justice rwandaise s'appuyait à émettre des mandats d'arrêt contre des responsables civils ou militaires français de l'époque mis en cause dans le rapport d'une commission d'enquête rwandaise rendu public le 5 août.

Les actes d'accusation contre 23 des 33 civils ou militaires français mis en cause dans ce rapport «sont en train d'être finalisés, les mandats d'arrêt peuvent être lancés à tout moment», a ajouté cette source, sans préciser l'identité des responsables français visés.

Dans ce rapport, la commission accuse notamment ces 33 responsables d'avoir participé au génocide.

Environ 800 000 personnes, selon l'ONU, essentiellement au sein de la minorité tutsi mais aussi parmi les Hutu modérés, ont été tuées pendant le génocide d'avril à juillet 1994.

La commission a accusé la France d'avoir été au courant des préparatifs du génocide, d'avoir participé aux principales initiatives de sa mise en place et à sa mise en exécution.

Agence France-Presse

## SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL – STAND 356

## VENEZ RENCONTRER NOS AUTEURS



Fabien Deglise

Montréal souterrain

Héliotrope

SAMEDI 22 NOVEMBRE 16H  
ainsi que samedi 22 novembre 17h  
et dimanche 23 novembre 16h  
au stand # 100 des éditions Gallimard.



Louis Cornelier

Le Québec au quotidien

Typo

VENDREDI  
21 NOVEMBRE 20H



François Lévesque

Matshi l'esprit du lac

MediasPaul

DIMANCHE  
23 NOVEMBRE 13H



Hugues Corriveau

La gardienne des tableaux

XYZ éditeur

VENDREDI 21 NOVEMBRE 19H



Jean-Aubry

Guide Aubry 2009

«Les 100 meilleurs vins à moins de 25\$»

Les Éditions Transcontinental

JEUDI 20 NOVEMBRE 18H30

Libérez-vous des idées reçues

ledevoir.com/abonnement.html

LE DEVOIR.com

Fédération des cégeps

## Avis de nomination



Mme Patricia Hanigan

La Fédération des cégeps est heureuse d'annoncer l'élection de Mme Patricia Hanigan, directrice générale du Collège de Rosemont, au poste de présidente du conseil d'administration pour l'année 2008-2009.

Mme Hanigan est détentrice d'une maîtrise en criminologie de l'Université de Montréal et d'un certificat en pédagogie en enseignement collégial de l'Université de Sherbrooke. Elle a commencé sa carrière au collégial comme enseignante en criminologie. Elle a par la suite assumé les fonctions de coordonnatrice du Département des techniques auxiliaires de la justice, d'adjointe à la Direction des études, puis de directrice des études au Collège de Maisonneuve. Elle a également occupé, en 2005-2006, le poste de commissaire à la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial.

Très engagée au sein du réseau collégial depuis plus de 30 ans, Mme Hanigan est membre du conseil d'administration de la Fédération des cégeps depuis octobre 2007. Elle est également vice-présidente du Centre collégial montréalais de la reconnaissance des acquis et des compétences, en plus de siéger au comité conseil du Cégep@distance, au conseil d'administration de la CDEC Rosemont-Petite-Patrie, ainsi qu'au conseil d'administration du Centre collégial des services regroupés (CCSR). Jusqu'à tout récemment, elle était également coprésidente du comité de rapprochement de la formation professionnelle et technique de la Table Éducation Montréal.

Mme Patricia Hanigan est directrice générale du Collège de Rosemont depuis août 2006.

## Un ancien président taiwanais arrêté pour corruption

Taipei — L'ancien président taiwanais Chen Shui-bian, qui a quitté ses fonctions en mai, a été arrêté hier dans le cadre d'une enquête pour des faits présumés de corruption, ont déclaré des responsables.

«M. Chen a été arrêté, et nous avons demandé une autorisation à un tribunal de Taipei pour le placer en détention», a indiqué une source judiciaire. Si le placement en détention de Chen Shui-bian est autorisé, il sera le premier ex-président taiwanais à être détenu.

Une audience devait avoir lieu devant ce tribunal pour décider si M. Chen pouvait être placé en dé-

tention. Elle a dans un premier temps été suspendue, l'ancien président ayant été hospitalisé après s'être plaint d'avoir été blessé après son arrestation.

«L'ancien président a déclaré qu'il avait été poussé par derrière pendant qu'il était escorté hors du bureau des procureurs, et il a demandé à être envoyé au National Taiwan University Hospital pour que ses blessures soient examinées», a déclaré à la presse son avocat Lai Ching-teh.

L'audience a en conséquence été suspendue, a-t-il dit.

Agence France-Presse



Sous la direction de Madame Manon Béland, Directrice des ventes publicitaires, LE DEVOIR a le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur Richard Douangmala à titre de Conseiller publicitaire.

Richard cumule plusieurs années d'expérience dans le milieu du marketing et de la vente dont notamment chez Telus.

N'hésitez pas à le contacter au 514.985.3312 ou rdouangmala@ledevoir.com

Nous lui souhaitons un grand succès!

Libérez-vous des idées reçues

ledevoir.com/publicite.html

LE DEVOIR.com



Sous la direction de Madame Manon Béland, Directrice des ventes publicitaires, LE DEVOIR a le plaisir d'annoncer la nomination de Madame Elyssa Porlier à titre de Conseillère publicitaire.

Elyssa cumule plusieurs années d'expérience dont notamment chez MEGA Brands, à l'Académie des lettres du Québec et à la radio de CIBL.

N'hésitez pas à la contacter au 514.985.3316 ou eporlier@ledevoir.com.

Nous lui souhaitons un grand succès!

Libérez-vous des idées reçues

ledevoir.com/publicite.html

LE DEVOIR.com

# LE MONDE

Mandat présidentiel prolongé

## Medvedev envoie son projet à la Douma

Moscou — Le président russe, Dmitri Medvedev, a adressé hier à la Douma, la chambre basse du Parlement, le projet de loi allongeant la durée du mandat présidentiel en Russie de quatre à six ans, a annoncé le Kremlin.

M. Medvedev n'a pas précisé quand cette réforme serait adoptée, son entourage indiquant seulement qu'elle ne s'appliquerait pas au président et Parlement en exercice. Ce projet d'amendements à la Constitution prévoit aussi le prolongement du mandat de la Douma de quatre à cinq ans.

Le président russe a fait ces propositions dans son premier discours à la Nation, le 5 novembre, relançant alors les spéculations sur les intentions de son prédécesseur devenu premier ministre, Vladimir Poutine, qui reste la clé de voûte du pouvoir en Russie.

En allongeant la durée du mandat présidentiel, l'équipe au pouvoir cherche avant tout à renforcer la stabilité politique en Russie, estiment certains analystes, d'autres y voyant une manœuvre pour permettre le retour de Vladimir Poutine au Kremlin.

«Cet allongement relève d'un souci de stabilisation», estime ainsi un di-

plomate occidental, notant que l'oligarchie au pouvoir a «très peur de débordements divers», notamment de luttes de clans, à chaque élection.

«Moins il y a d'élections, moins il y a de risques», renchérit Sam Greene, analyste au centre Carnegie de Moscou.

La commentatrice Ioulia Latymina estime en revanche que des élections anticipées seront organisées, à la faveur de cette révision constitutionnelle, avec pour but de faire revenir M. Poutine à la présidence.

Vladimir Poutine ne pouvait se représenter en mars 2008 après deux mandats consécutifs, mais il a tout à fait le droit d'être candidat à la prochaine présidentielle et son influence tout comme sa popularité restent entières au poste de Premier ministre. En juin 2007, il avait laissé entendre qu'il serait favorable à l'allongement de la durée du mandat présidentiel.

Pour entrer en vigueur, cette révision constitutionnelle doit être approuvée par une majorité des deux tiers au Parlement, une formalité dans une instance dominée par le parti Russie unie que préside M. Poutine.

Agence France-Presse



Des soldats rebelles sont allés renforcer hier la ligne de combat au nord de Goma.

FINBARR O'REILLY REUTERS

EN BREF

### L'Iran teste un nouveau missile

Téhéran — L'Iran a testé un nouveau type de missile lors de manœuvres militaires menées à proximité de la frontière irakienne, a rapporté hier la télévision nationale iranienne. La chaîne iranienne en langue anglaise Press TV a déclaré que le missile de fabrication iranienne, baptisé *Samen*, avait été expérimenté avec succès lundi par les Gardiens de la Révolution dans la région de Marivan, dans l'ouest de l'Iran. Les forces armées iraniennes ont procédé fréquemment à des manœuvres ces derniers mois, sur fond de tensions et de rumeurs de possibles bombardements américains ou israéliens contre des sites nucléaires iraniens. — Reuters

### Forte tension entre Bédouins et police égyptienne

Ismaila — La police égyptienne a abattu trois Bédouins dans le Sinaï, lors d'une manifestation contre la mort d'un autre membre de la communauté bédouine, a-t-on appris hier de source proche de la sécurité. Pour protester contre la mort de l'un des leurs, des Bédouins du Sinaï ont également enlevé brièvement hier 25 policiers égyptiens après avoir attaqué un poste de police. Ils les ont relâchés ensuite. Lundi, la police avait ouvert le feu sur un véhicule à bord duquel se trouvait «deux Bédouins suspects» qui avaient, selon elle, refusé de s'arrêter et tentaient de prendre la fuite. L'un des occupants a été tué et l'autre blessé. Les relations entre la police égyptienne et les Bédouins sont mauvaises depuis longtemps, mais elles se sont encore détériorées à partir de 2004 lorsque des milliers d'entre eux ont été arrêtés, soupçonnés d'être impliqués dans des attentats contre des stations touristiques du Sinaï. — Reuters

### Uruguay: le Parlement légalise l'avortement

Montevideo — Le parlement uruguayen a voté hier une loi dépénalisant l'avortement à laquelle le président Tabaré Vazquez, personnellement opposé à l'interruption volontaire de grossesse, a averti qu'il mettrait son veto, a annoncé une source parlementaire. Le texte, adopté par les députés et au Sénat (par 17 voix sur 30), va désormais être soumis au pouvoir exécutif en vue de sa promulgation, a souligné la sénatrice représentant la coalition gouvernementale de gauche (Frente Amplio), Monica Xavier. «Que le pouvoir législatif vote une loi de cette nature marque une grande avancée, qui offre l'opportunité de commencer à solder une dette à l'égard des femmes uruguayennes en matière de droits sexuels», a ajouté Mme Xavier, médecin cardiologue de profession. Le chef de l'Etat a répété à plusieurs reprises qu'il mettrait son veto à la législation de l'avortement. Dans ce cas, les deux chambres du Congrès devront se réunir à nou-

veau et se prononcer à une majorité des trois cinquièmes en faveur du texte pour contrecarrer l'opposition de l'exécutif. — AFP

### Condamnations en Birmanie

Rangoun — Au moins 11 opposants birman impliqués dans les manifestations démocratiques de l'an dernier à Rangoun ont été condamnés hier chacun à 65 ans de prison, a annoncé un porte-parole de l'opposition. Les dissidents, qui avaient également participé au soulèvement de 1988, ont été condamnés lors d'une audience à huis clos qui s'est tenue à l'intérieur de la prison Insein, dans l'ex-capitale birmane, a précisé Nyan Win, porte-parole de la Ligue nationale pour la démocratie (LND). Parmi les opposants condamnés figurent Ko Jimmy et sa femme, Nilar Thein, qui avait dû abandonner sa fillette de quatre mois lorsqu'elle était passée dans la clandestinité au cours de la répression des manifestations d'août 2007. Nilar Thein a été arrêtée en septembre dernier après plus d'un an de clandestinité. Les neuf autres militants prodémocratie, appartenant au Groupe des étudiants de la génération 88, avaient déjà été condamnés à des peines de six mois de prison en octobre pour insulte à la cour parce qu'ils avaient tenté de faire valoir que leur procès ne devait pas avoir lieu à huis clos. — Reuters

### Pas de riz pour des Irakiens

Damas — Les autorités syriennes ont empêché hier un navire du Programme alimentaire mondial (PAM) transportant du riz destiné à des réfugiés irakiens de décharger sa cargaison dans le port de Lattaquié, en assurant que cette décision avait été prise seulement pour des raisons techniques. L'interdiction de décharger faite au navire *Bmc Genesis* a été décidée à un moment de regain de tension entre Damas et Bagdad, consécutif à un raid hélicoptère américain lancé en territoire syrien à partir de l'Irak et qui a fait au moins huit morts. Environ 194 000 réfugiés irakiens en Syrie reçoivent une aide alimentaire. Un responsable de l'ONU dans la capitale syrienne Damas a confirmé l'arrêt de la distribution de riz mais n'a pas donné d'explication. — Reuters

### Tuée par le cercueil de son mari

Brasilia — Une femme de 67 ans qui accompagnait son défunt mari au cimetière a été tuée par la chute du cercueil de son cher disparu lors d'un accident survenu au corbillard dans le sud du Brésil. Selon le quotidien de São Paulo *Folha*, la veuve était assise sur le siège passager avant lorsque le fourgon mortuaire a été heurté à l'arrière par un autre véhicule. La bière de son mari, décédé la veille au soir d'une crise cardiaque lors d'une soirée dansante, est venue fracasser le crâne de Marciana Silva à Barcelos. Le drame s'est joué à une centaine de km au sud de Porto Alegre, dans le Rio Grande do Sul. — Reuters

L'armée s'est livrée à des pillages à grande échelle

## Les combats reprennent en RDC

Les Casques bleus ont ordre de tirer sur les groupes armés qui tenteraient d'entrer dans Goma

Goma — Des tirs ont été signalés hier soir sur la ligne de front à la périphérie nord de Goma. Les combats ont repris alors que, plus tôt dans la journée, des soldats s'étaient livrés à des pillages et exactions à grande échelle à une centaine de kilomètres au nord de Goma.

La rébellion de Laurent Nkunda, qui fait face à l'armée congolaise depuis près de deux semaines dans cette zone, a confirmé la reprise des hostilités dans la région, ajoutant que les deux camps étaient engagés.

«Les FARDC [Forces armées de la RDC] ont tenté de pénétrer nos positions à Kilimanyoka», à quelques kilomètres au nord de Kibati, a affirmé le porte-parole du Congrès national pour la défense du peuple (CNDDP), Bertrand Bisimwa. «Ils sont tombés sur une de nos patrouilles. Ils ont été pris en chasse par nos troupes. À l'heure actuelle, les FARDC continuent de tirer des obus de mortier sur nos positions», a-t-il ajouté, joint depuis Goma.

La MONUC a envoyé des hélicoptères sur place, selon le lieutenant-colonel Jean-Paul Dietrich.

«Nous sommes en séance de crise» pour éviter que la situation ne dégénère, a-t-il précisé à Kinshasa.

Les rebelles de Laurent Nkunda sont positionnés dans la zone de Kibati depuis le 30 octobre, après avoir infligé une défaite humiliante à l'armée. Depuis, les positions sont quasiment figées sur ce front,

«Des rumeurs d'infiltration de la rébellion sont à l'origine de la panique et des pillages»

malgré d'intenses combats vendredi dans la région.

Les Casques bleus ont ordre de tirer sur les groupes armés qui tenteraient d'entrer dans Goma, ville d'un demi-million d'habitants où la MONUC dispose d'un millier de soldats.

Les hommes de Laurent Nkunda s'étaient brièvement emparés en juin 2004 de Bukavu, la capitale de la province du Sud-Kivu, frontalière de celle du Nord-Kivu, en dépit de la présence d'environ 600 Casques bleus dans cette ville.

### Pillages

Des militaires congolais se sont livrés lundi et hier à des pillages et exactions à grande échelle dans plusieurs villes de la province du Nord-Kivu, Kanyabayonga, Kaina et Kirumba (à environ 100 kilomètres au nord de Goma) ainsi que Mighobwe et Kaseghe. Plusieurs villages ont également été mis à sac sur la route reliant ces localités sur une trentaine de kilomètres.

Des rumeurs non fondées d'infiltrations rebelles, ainsi qu'un redéploiement de l'armée régulière ont créé lundi un vent de panique parmi les militaires des FARDC qui se sont mis à piller, poussant les populations à fuir vers le nord ou à se cacher en forêt.

Fin octobre, fuyant l'avancée des rebelles de Laurent Nkunda arrivés aux portes de Goma, les soldats des FARDC avaient déjà commis de nombreux pillages dans la capitale provinciale, faisant plusieurs victimes.

«C'est une chose regrettable que

l'armée régulière se mette à fuir sans avoir entendu un seul coup de feu et se mette à piller la population», a déploré un porte-parole des milices Mai-Mai du Nord-Kivu, pourtant alliées à l'armée régulière. «Des rumeurs d'infiltration de la rébellion sont à l'origine de la panique et des pillages», a-t-il confirmé.

Pour sa part, un conseiller du président rwandais Paul Kagame n'a pas exclu hier la participation d'anciens soldats rwandais démobilisés aux combats actuels dans l'est de la République démocratique du Congo.

Cette présence de Rwandais au Nord-Kivu a ranimé les craintes d'une régionalisation du conflit et d'une répétition de la guerre qui avaient impliqué six pays de la région et fait des millions de morts, principalement victimes de la faim et de la maladie, entre 1998 et 2003.

Pour l'instant, Kigali dément apporter son soutien aux rebelles tutsis de Laurent Nkunda en lutte contre les forces armées gouvernementales (FARDC) du président Joseph Kabila.

Agence France-Presse et Reuters

### Météo Média

Lever du soleil: 6h50  
Coucher du soleil: 16h27

Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Var 9/-1	Var 2/-4	Londres	Sol 10/6	Nua 11/5
Moncton	Sol 5/-4	Sol 4/-3	Los Angeles	Sol 25/13	Var 27/14
Saint-Jean	Sol 5/-2	Sol 4/1	Mexico	Sol 22/7	Sol 21/6
Toronto	Var 7/5	Plu 10/9	New York	Sol 9/6	Plu 11/11
Vancouver	Plu 12/5	Sol 10/4	Paris	Nua 11/5	Nua 11/5
Winnipeg	Var 2/-4	Nua 1/-3	Tokyo	Sol 16/13	Sol 16/12

Montréal	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
Aujourd'hui	4	6/5	10/3	11/2
Passages nuageux.	Passages nuageux.	Averses té. neige fondante, pdp 40%.	Faible pluie, pdp 80%.	Averses, pdp 70%.

Québec	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
Aujourd'hui	3	3/1	8/7	11/2
Ciel variable.	Généralement dégagé.	Ciel variable.	Faible pluie, pdp 80%.	Averses, pdp 40%.

Gatineau	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
Aujourd'hui	4	6/5	8/2	9/1
Ciel variable.	Ciel variable.	Mélange de pluie et neige, pdp 80%.	Averses, pdp 80%.	Averses, pdp 70%.

**Prêts à partir?**  
Consultez nos Prévisions internationales

Météo Média  
En ondes et en ligne  
meteomedia.com

### Sudoku par Fabien Savary

			6	9	3			8	7
				5		3			
3	6	4	7		8				
9							7		1
					4	6			
8							1	5	
1	3	4							

Niveau de difficulté : FACILE 1013

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

**Solution du dernier numéro**

1	5	6	9	7	2	8	4	3
4	7	3	6	5	8	2	1	9
8	2	9	4	1	3	6	5	7
3	1	4	8	6	7	9	2	5
6	8	5	2	4	9	7	3	1
7	9	2	1	3	5	4	8	6
2	4	1	5	9	6	3	7	8
9	3	8	7	2	1	5	6	4
5	6	7	3	8	4	1	9	2

1012

**SUDOKU : le logiciel**  
10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary  
En exclusivité sur le site des Mordus  
[www.les-mordus.com](http://www.les-mordus.com)

# ÉDITORIAL

## CRISE ÉCONOMIQUE

### Qu'attend-on ?

La rencontre des premiers ministres, lundi, n'aura pas servi à grand-chose, si ce n'est à permettre, et cela en fait connaître ses revendications, y compris à M. Harper qui souhaite voir naître un Canada sans barrières au commerce inter-provincial. On s'attendait à l'annonce de mesures concrètes, mais M. Harper a répondu: *Wait and see!*

On le répète depuis des semaines: la situation économique est moins dramatique au Canada qu'aux États-Unis. Non seulement nos banques n'éprouvent-elles pas les mêmes problèmes que leurs semblables américaines, mais même le marché immobilier semble immunisé contre le virus qui a fait chuter les prix au sud de la frontière.

Ce constat est onneux pour le Québec où les dernières données montrent que le prix moyen des propriétés a continué de grimper le mois dernier. À croire que les Québécois vivent dans une bulle, qu'ils ne lisent pas les journaux ou qu'ils s'imaginent que la tempête les oubliera. Tant mieux s'ils ont raison, mais tout indique que ce n'est pas le cas puisque la situation de l'emploi est d'ores et déjà au neutre, que le nombre de faillites personnelles est en hausse et le taux d'endettement, de plus en plus menaçant. Encore six mois et nous assisterons à une hausse du chômage accompagnée d'une nouvelle augmentation du nombre de faillites et d'une baisse du prix des propriétés, c'est certain.

Contrairement à ce qu'ils ont laissé croire tout au long de la campagne électorale, le premier ministre Stephen Harper et son ministre des Finances avaient désormais que la récession fera mal. Pourtant, ni l'un ni l'autre ne semblent pressés d'adopter des mesures d'exception, convaincus qu'ils sont que cela ne servirait à rien, de toute façon.

Lundi, les provinces de l'Ouest ont demandé du soutien pour leur agriculture, l'Ontario pour son industrie de l'automobile et le Québec pour son secteur manufacturier et sa forêt. On voulait aussi des mesures pour protéger les régimes de retraite des entreprises, pour venir en aide aux chômeurs et pour retarder le moment de commencer à retirer l'argent de leurs REER.

Devant toutes ces demandes, on comprend qu'Ottawa ne soit pas pressé. Dans le cas de l'automobile, par exemple, l'Ontario demande des milliards pour ne pas être en reste par rapport à ce que Washington offrira aux usines américaines. On aura beau parler de garanties de prêts et non de subventions, la facture sera aussi élevée pour les contribuables si GM fait faillite ou s'il faut recommencer tous les ans. Avant de verser un cent, Ottawa doit obtenir l'assurance que des modèles d'avenir seront construits au Canada.

Même chose pour l'industrie de la forêt du Québec: pour qu'une aide lui soit accordée, il faut avoir l'assurance que les emplois seront protégés à long terme, sans quoi ce sont les actionnaires seuls qui profiteront des fonds publics.

Cela dit, la question qui se pose encore est de savoir si M. Harper ne tentera pas purement et simplement de s'abstenir d'agir, comme son idéologie l'y invite. Or, entre gaspiller les fonds publics et ne rien faire, la marge est grande.

Pour le moment, on doit avouer qu'il n'est rien sorti de la rencontre de lundi dernier. Au contraire, à cause des mauvaises relations entre MM. Harper et Charest, celui-ci n'a même pas obtenu de M. Harper qu'il annonce la signature d'ententes qui sont pourtant déjà convenues pour le lancement rapide des travaux de construction des autoroutes 30 et 73, du Quartier des spectacles et du PEPS de l'Université Laval. Ce sont rien de moins que 1,9 milliard de dollars de projets qui sont ainsi retardés par Ottawa à cause du déclenchement des élections provinciales. Dire que les deux gouvernements ont appelé le bon peuple aux urnes de façon prématurée pour déclencher la crise!

## CRISE FINANCIÈRE

### Le tango des milliards

En septembre dernier, l'aide consentie à AIG par le gouvernement américain avait été qualifiée de toutes les épithètes appartenant à la famille de l'énorme. Les autorités soi-disant compétentes, craignant que le premier assureur mondial ne déclare faillite et ne provoque du coup un tsunami financier, avaient accordé 85 milliards sous la forme d'un prêt devant être remboursé en deux ans. Depuis lors, un mois et demi s'est écoulé au cours duquel AIG a déclaré des pertes abyssales et a utilisé les trois quarts de la somme allouée par le Trésor américain, si l'on peut encore l'appeler ainsi.

Aujourd'hui, ce même Trésor a convenu de doubler la mise. AIG va bénéficier, c'est le cas de le dire, d'un prêt de 150 milliards. Dans cette histoire, le montant n'est pas seul à en imposer. Il y a les à-côtés, les accords conclus entre les parties. De deux ans, le délai afférent au remboursement a été fixé à cinq ans et le taux d'intérêt abaissé. Lorsque l'on s'attarde ne serait-ce qu'une seconde aux modifications de l'accord, on ne peut qu'être estomaqué par l'ampleur de celles-ci.

Une fois cette seconde passée, on constate que la refonte de l'accord a été commandée par les impacts plus grands que prévu des *credit default swaps* (CDS), produit financier se caractérisant ces jours-ci par son haut degré de toxicité. Avant

de poursuivre, soulignons que la somme des CDS en circulation dans le monde est égale à 55 000 milliards. Et alors? Le PIB mondial est légèrement inférieur. Le PIB mondial! Quoi d'autre? La somme des actions inscrites à la Bourse de New York, du PIB des États-Unis et de la dette de ce pays est également inférieure au total des CDS. Ce n'est plus vertigineux, c'est absurde. D'autant que l'on apprend aujourd'hui, et après que le public a été appelé à la rescousse, que les vendeurs comme les acheteurs de CDS n'avaient pas une bonne maîtrise de cet engin comptable. Ce n'est pas tout.

Cet énième sauvetage d'AIG à même les deniers publics a été commandé, en partie il est vrai, par les secousses elles aussi toxiques d'un autre trou noir financier. Il s'agit des *collateralised debt obligations* (CDO) liées directement aux CDS. La définition de ces dernières, c'est à noter, s'étale sur quatre pages écrites en petits caractères. Format? Huit et demi sur quatorze. Pour faire court, la manipulation des CDO ne peut être faite que par des cracks parmi les cracks des mathématiques et de la physique. Et ce n'est vraiment pas des blagues. Qu'on se le dise, si les *subprimes* étaient une hypothèque exotique, les CDS toxiques, le CDO est lui abscons et probablement plus néfaste. Toujours est-il qu'AIG et un certain nombre d'établissements financiers se sont gavés des trois.

Rétrospectivement, il y a de quoi être profondément agacé, pour rester poli, par l'incurie crasse des agences de notation, les Moody's et Standard and Poor's de ce monde. On se rappellera que c'est à la suite d'une baisse de la cote de crédit de Moody's qu'AIG a commencé à sombrer. Quand donc? En septembre dernier. Le marasme conséquent aux *subprimes* se poursuivait depuis août 2007, mais... Moody's s'est réveillée un an plus tard. Leur préférence d'exactitude comptable, de finesse financière se confond avec l'abject. Bonté divine! Le PIB mondial...

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON  
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND

### LE DÉBAT DES CHEFS DE CHAREST...



## LETTRES

### La fin de l'aile radicale

Ce que certains appellent l'affaire Saint-André marque la fin de la prétendue aile radicale. Les événements des derniers jours montrent que les supporters de l'ancien candidat à la direction qui n'a obtenu que 0,9 % des suffrages sont peu nombreux. Ce groupuscule a démontré qu'il contenait un germe de violence qui ne fait pas partie de l'idéologie du Parti québécois. Le PQ cherche à faire adhérer démocratiquement les Québécoises et les Québécois au projet souverainiste.

Pauline Marois a agi en chef en assumant une décision qui va de soi, mais qu'aucun chef auparavant n'avait prise. Elle a l'étoffe d'un chef d'État. Je suis d'avis que Jean-Claude Saint-André n'a qu'à s'en prendre à lui-même. En effet, s'il avait travaillé suffisamment fort pour conserver l'Assomption en 2007, nous en serions pas là maintenant. Cette circonscription était une forteresse péquiste que Jacques Parizeau a représentée durant plusieurs mandats. S'il avait été proche de ses électrices et électeurs, ceux-ci lui auraient accordé leur confiance. M. Saint-André doit tourner la page et passer à autre chose.

Martin Aumais

Militant péquiste dans Prévost,  
le 10 novembre 2008

### Caisse de dépôt 1, Mario 0

Je me demande bien quand se terminera le psychodrame que fait subir Mario Dumont à la Caisse de dépôt. On comprend que nous sommes en campagne électorale et que «les actions de l'ADQ sont en forte baisse». On peut sûrement s'attendre à une année moins fructueuse pour le rendement de la Caisse. Mes placements aussi ont baissé et tout comme ceux des gens que je connais. Bref, je ne connais personne qui fait de l'argent par les temps qui courent! C'est une réalité mondiale. Alors, il serait peut-être temps que M. Dumont passe à un autre appel et qu'il cesse de nous importuner avec ça.

Jacques Carbonneau

Québec, le 10 novembre 2008

### Où sont les vrais enjeux?

On ne peut pas dire que les premiers jours de cette campagne électorale étaient très édifiants. Les candidats se sont envoyés des «menteurs», «dinosaures» et «paresseux» par la tête, plutôt que de parler des vrais enjeux. Heureusement, Jean Charest gardait la tête hors de la mêlée en proposant des solutions à la crise économique. Politiciennes et politiciens, si vous voulez mon vote,

Charles Beaudet

Saint-Marc-sur-Richelieu,  
le 10 novembre 2008

### Des millions à jeter par la fenêtre?

Lettre ouverte au premier ministre Charest

Les présidents locaux de l'Association québécoise de défense des droits des retraités et pré-retraités (AQDR), réunis à Trois-Rivières, les 3 et 4 novembre, ont vivement réagi à votre menace, devenue réalité, de déclencher des élections pour le 8 décembre prochain. À croire que vous n'avez pas eu connaissance des 350 millions de dollars dépensés par M. Harper pour nous voir revenir au point de départ quant à sa quête, ratée, d'un gouvernement majoritaire.

Ne savez-vous donc pas que Montréal se situe au deuxième rang des villes canadiennes où l'insécurité alimentaire touche une partie de la population: 16,2 % des Montréalais de 12 ans et plus, soit une personne sur six, vivent cette insécurité alimentaire juste après Calgary qui vient en tête avec 17,1 % (Rapport sur la pauvreté à Montréal, Conférence régionale des élus de Montréal)?

Chez les aînés, nous avons besoin de 300 millions de plus pour un soutien à domicile adéquat. Cela a été maintes fois documenté dans de nombreux rapports qui dorment sur les tablettes.

Nous avons besoin également que vous mettiez fin à votre politique de fermeture de lits de centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD). Nous disons oui aux «ressources intermédiaires», installées dans des résidences privées, mais ces ressources ne conviennent qu'aux personnes en moyenne perte d'autonomie. Pour les situations plus lourdes, il faut des lits en CHSLD. Les listes d'attente le démontrent.

Monsieur Charest, les 30 000 membres de l'AQDR se demandent ce qu'il y a d'autre que de l'opportunisme dans le déclenchement de ces élections.

Maurice Boucher

Président de l'AQDR  
Montréal, le 8 novembre 2008

### Combien d'enlèvements?

Jusqu'à samedi, j'étais en faveur de la présence canadienne en Afghanistan pour plusieurs raisons qu'il n'est plus nécessaire d'exposer aujourd'hui. Je considérerais être bien informé sur la question et

en savoir assez pour conclure au bien-fondé de notre présence là-bas. Mais plus maintenant.

Je sais que Mme Mélissa Fung a été enlevée dès le 12 octobre, mais que je ne l'ai su que samedi dernier. Entre les deux, mon pays était en élection. D'une part, je croyais que mon pays, démocratique, devait me permettre d'avoir accès aux faits importants, d'autre part, je m'attendais à ce que les médias ne me cachent pas des faits importants, surtout en période électorale.

Aujourd'hui, je suis donc en colère: un premier ministre, qui cherchait l'appui de l'électorat, a sciemment caché un événement crucial lorsqu'est venu le moment de rechercher l'appui électoral. Pire, les médias ont volontairement décidé de ne pas transmettre, malgré leurs obligations, une information que j'avais le droit de connaître, que je devais connaître parce que mon vote peut contribuer à décider de la mort et de la vie de mes concitoyens dans un lointain pays. La démocratie se construit sur la confiance que l'on peut porter aux institutions, gouvernement et médias inclus, et encore davantage en période électorale.

On me dit que l'on ne m'a pas informé pour la sécurité de Mme Fung. Cet argument ne tient pas. Les médias ne l'ont jamais soulevé dans d'autres prises d'otages. Une terrible question me hante depuis samedi: combien de soldats, de journalistes et de travailleurs humanitaires sont otages en Afghanistan? Le drame, c'est que je sais maintenant que je ne peux plus croire le gouvernement et les médias lorsqu'ils répondront à cette question.

Pascal Girard

Le 10 novembre 2008

### Faire honorable

Le théoricien du néolibéralisme, Milton Friedman, a été récipiendaire du prix Nobel. Sa doctrine est enseignée à l'ENAP et partout dans le monde. Banquiers et autres spéculateurs en ont fait leurs choux gras. Avec pour conséquences, notamment, de grandes perturbations boursières et quelques famines régionales, heureusement loin de nous. Si les tenants du néolibéralisme étaient des hommes et des femmes d'honneur, ils feraient amende honorable. Mais ils ne le sont pas. Nos gouvernements les appuient à coups de centaines de milliards de dollars. Les grands regroupements d'employés syndiqués, fonctionnaires municipaux, provinciaux et fédéraux ne peuvent tendre à ces milliards et font face à un recul de leurs conditions de travail. Ils devront mener un dur combat. Parions qu'il n'y aura pas de prix Nobel en guise de récompense.

Paul-André Desjardins

Québec, le 10 novembre 2008

## LIBRE OPINION

### La démesure dans l'information

FRANS VAN DUN  
L'Assomption

Il est plutôt rare de participer à un événement dont on voit le compte rendu le soir même ou le lendemain dans certains médias. Ce concours de circonstances permet de jauger la qualité du travail des journalistes et, à travers eux, le degré d'objectivité de leur employeur. Caractères, facteurs sont à considérer: titre, paragraphes, page, nombre de colonnes, illustration, et bien sûr contenu.

Cela n'est arrivé samedi 9 novembre, au Vieux Palais de l'Assomption à l'occasion de l'investiture de Scott McKay comme candidat du Parti québécois dans la circonscription.

On avait appris depuis peu que la candidature de Jean-Claude Saint-André n'avait pas reçu l'accréditation de la part de l'exécutif national qui avait plutôt opté pour Scott McKay, ancien président du Parti vert du Québec. Il s'agit en fait d'un parachutage, une procédure exceptionnelle au Parti québécois.

Qu'ai-je constaté en regardant la télévision et en lisant certains journaux? Avant tout, la

déméure. Une poignée de Jeunes Patriotes d'en dehors de la circonscription — ce jour-là, ils intervenaient plutôt comme agitateurs — s'était pointée pour empêcher les membres d'entrer dans la bâtisse. Or, journalistes, photographes et cadres sont souvent friands de ce genre de manifestation accompagnée d'un peu de bousculade. Il n'est donc pas étonnant que cet aspect de l'événement ait été privilégié au détriment de l'investiture elle-même qui a finalement pu avoir lieu dans le calme.

De plus, ne devrais-je pas taxer les reportages présentés de superficiels, et dans certains cas de tendancieux? J'aurais aimé apprendre la raison de l'absence de Jean-Claude Saint-André lui-même. Et surtout, pourquoi aucun journaliste n'a retracé son parcours des dernières années, expliquant du coup comment cet ancien député se retrouve aujourd'hui dans une impasse? Il aurait fallu parler de dissidence permanente, d'échec évident et prévisible lors de la course à la direction, de départ progressif de beaucoup de fervents militants, de manque d'estime et de coopéra-

tion de la part des maires du comté, de distance prise par rapport aux députés du Bloc, de présidence de l'exécutif du comté après sa défaite en 2007 sans succès au niveau de la diffusion des idées, du recrutement de nouveaux membres et des campagnes de financement.

En répondant franchement à cette question oubliée, on en serait arrivé immanquablement à la conclusion suivante: est-ce que l'exécutif national et Pauline Marois avaient vraiment le choix?

Quant à Scott McKay, absent pour éviter de mettre de l'huile sur le feu, les militants dans la salle l'ont applaudi chaleureusement et semblaient prêts à donner la chance au coureur. S'il sait s'y prendre pour approvoiser sans tarder à la fois les membres du parti et la population, il réussira à mobiliser des équipes prêtes à travailler pour lui. Il peut également espérer que les jeunes seront ses meilleurs complices. Ces derniers seront sûrement heureux d'apprendre que pour le Parti québécois, souveraineté et environnement sont dorénavant indissociables, et que développement durable et économique commencent à se conjuguer.

## IDÉES



ARCHIVES REUTERS

Le leadership postmoderne de Barack Obama

# Une autre façon d'évaluer nos candidats

THIERRY C. PAUCHANT

Professeur titulaire à HEC Montréal où il dirige la Chaire de management éthique, et professeur associé à la Fielding Graduate University, Santa Barbara, Californie, États-Unis.

**L**a proximité du début de la campagne électorale au Québec avec la fin de la campagne présidentielle aux États-Unis suscite actuellement des comparaisons entre les deux. Le succès du président élu, Barack Obama, est attribué à de nombreux facteurs: son charisme, son éloquence, son programme basé sur le changement, l'efficacité de son organisation, les budgets dépechés, l'utilisation innovatrice des technologies d'information, le désastre de l'administration Bush, la piètre performance du ticket McCain-Palin, la crise économique... Différemment, je propose que le succès d'Obama s'explique en premier par son style de leadership nouveau, relativement rare, un leadership «postmoderne». Mieux comprendre la nature de ce leadership permettra à la lectrice et au lecteur d'évaluer différemment le potentiel des candidats à notre élection québécoise. C'est le but de cet essai.

L'époque «moderne», de laquelle nous sommes issus, s'appuie sur des notions encore vénérées par un grand nombre de personnes: la richesse économique, les prouesses technologiques, la morale des personnes au pouvoir, l'individualisme, l'industrie mécanique, le paternalisme, le militarisme... Différemment, le «postmodernisme» intègre ces notions, les modifie et en ajoute d'autres. Cela donne un métissage qui semble à première vue hétéroclite: le transculturalisme, le féminisme, la résolution pacifique des conflits, l'internalisation des nations, la santé humaine et environnementale, la globalité des enjeux, la société informationnelle, l'importance de l'éthique de la responsabilité et du développement de l'esprit humain... Bien sûr, ce que l'on appelle la «modernité» permit une avancée gigantesque face à la «prémoder-

né». Celle-ci se fondait sur la pensée magique, les clans, la féodalité, la loi du plus fort, les religions dogmatiques, la propriété terrienne, la patriararchie... Mais si, au fil des siècles, la modernité nous a propulsés dans une évolution sans précédent, ses méfaits actuels ne peuvent être corrigés que si l'on embrasse une vue postmoderne.

Un article important, publié dans la prestigieuse *Harvard Business Review*, rend ces notions moins conceptuelles en les ramenant à un niveau personnel. Dans cet article, Bill Torbert et ses collègues proposent que cette évolution sociale se retrouve chez les leaders qui peuvent, potentiellement, se développer en maîtrisant différents niveaux de leadership. D'après plusieurs études scientifiques, environ 90 % des leaders se situent dans les quatre premiers niveaux, qui sont «l'opportuniste», le «diplomate», «l'expert» et le «faiseur». Ces niveaux permettent aux leaders d'être (niveau 1) performants pour défendre des intérêts, (2) préserver le statu quo, (3) résoudre des problèmes et (4) innover dans le but d'accroître la valeur économique. Les deux premiers niveaux sont plus «prémodes» et les deux derniers «modernes». Seuls 10 % des leaders maîtrisent les niveaux 5, 6 et 7, c'est-à-dire «l'individualisé», le «synthétiseur» et «l'alchimiste». Ces niveaux «postmodernes» sont essentiels afin d'aborder la complexité de notre monde d'aujourd'hui de façon performante et éthique. Par exemple, ils permettent d'avoir le courage de remettre en question des façons de faire, même si cela modifie le politiquement correct ou les conceptions économiques habituelles (niveau 5). De plus, ils rendent possible l'émergence de solutions innovatrices et durables, non seulement pour une organisation ou une communauté spécifique, mais aussi pour toutes les personnes, les sociétés et la planète (Niveaux 6 et 7). À HEC Montréal, comme dans d'autres écoles de gestion, nous enseignons cette conception du leadership, au niveau théorique (Sciences de la complexité, transdisciplinarité, gouvernance éthique...) et par des exercices pratiques (écoute active et empathique, introspection, coaching, dialogue, immersions à l'étranger...). À la Chaire de management éthique nous avons lancé un programme important de recherche sur ces leaders postmodernes qui incluent, par

exemple, Mohandas Gandhi, le dalaï-lama, Eleanor Roosevelt, Gro Harlem Brundtland, Rachel Carson, Aung San Suu Kyi, Martin Luther King jr., ou Nelson Mandela, à qui Barack Obama a déjà été comparé.

L'élection dite «historique» d'Obama ne provient donc pas seulement de son métissage ethnique et de la couleur de sa peau. Elle provient aussi du métissage de ses idées et de ses actions, de sa capacité de dépasser les clivages idéologiques et politiques, de sa volonté de transcender l'opposition binaire entre un marché libre et un État lourd, et de sa maîtrise de niveaux de maturité postmoderne en leadership. Il est notable par exemple, que si plus de 60 % des Américains qui ont voté pour lui étaient en premier concernés par l'économie, il n'a pas axé sa campagne sur ce seul enjeu, ce que beaucoup d'experts en communication proposaient. Différemment, Obama a eu l'habileté de tisser les différents enjeux qui composent la réalité de notre monde devenu complexe — l'économie, la santé, l'exclusion sociale, l'écologie, la violence, la justice, la gouvernance, la guerre, la culture, l'éducation —, et ce, sans perdre son audience. Cela est un exploit que même Al Gore, aujourd'hui Prix Nobel de la paix, n'avait pas réussi en l'an 2000. Obama a aussi résisté à l'image caricaturale de «Joe the plumber» et l'a remplacée par un désir à la fois pragmatique et émotionnel de dépassement de soi, de dépassement collectif, émergent d'un sentiment d'espoir, rejetant la peur et le cynisme.

Bien sûr, c'est dans le futur que l'on pourra juger si Barack Obama est vraiment un leader postmoderne. Mais ses comportements observés durant plus de 20 mois de campagne, en premier pour l'investiture démocrate et ensuite pour devenir président élu, témoignent en faveur de son niveau de leadership élevé. De nombreux commentateurs ont évoqué, par exemple, son calme, sa concentration, sa pondération, son éloquence et son absence d'attaques personnelles même quand il fut lui-même traité d'incompétent, de prateroniste ou de communiste. Ces comportements non violents du pré-

sident élu sont des traits significatifs d'un leadership postmoderne: critiquer les idées et les actions d'un candidat concurrent, une activité obligatoire en politique, ne veut pas dire railler et encore moins salir. Différemment, au tout début de notre campagne électorale au Québec, certains ont succombé à la colère et se sont ouvertement moqués des slogans utilisés par d'autres candidats. Il ne s'agit pas ici d'une différence culturelle entre le Québec et les États-Unis; il s'agit d'une différence de niveau de maturité: un leader postmoderne reste respectueux envers toute personne, même en désaccord; un tel leader a la capacité de pouvoir s'auto-observer dans l'action et de refuser l'emprise d'une émotion qui va à l'encontre du débat factuel et du dialogue démocratique; et un tel leader ne met pas en avant son âge comme un atout, même devant une personne plus âgée ou plus jeune, car il respecte les vertus de tous les âges. Barack Obama aurait pu utiliser ces tactiques envers John McCain. Il s'en est abstenu.

Dans cet essai, j'ai décrit plusieurs caractéristiques du leadership postmoderne, au niveau collectif et personnel. Je vous propose de les utiliser afin de compléter vos évaluations des candidats en course dans notre campagne électorale au Québec. Bien sûr, des candidats s'évaluent d'après leurs idées, leurs programmes, leurs actions ainsi que d'après la solidité de leur parti. Mais cela ne suffit plus.

Dans un monde devenant de plus en plus complexe et changeant, dans un monde où une idéologie ou une expertise spécifique peut devenir dangereuse quand elle est confrontée à des problématiques inédites, nous avons besoin au Québec d'un ou d'une leader dont la qualité d'être permet d'aborder cette complexité et ces changements de façon sereine, mature, coopérative et éthique. Comme le disait Mohandas Gandhi, «ma vie est mon seul enseignement. Vous devez être le changement que vous voulez voir en ce monde». Qui, de nos candidats québécois, se rapproche le plus de cet idéal? Qui de nos leaders permet à tout un chacun de s'élever?

**Nous avons besoin au Québec d'un leader capable d'aborder de manière sereine, mature, coopérative et éthique ce monde complexe et changeant**

## Qu'est-ce qu'une élection historique?

DOMINIQUE TRUDEL

L'auteur est doctorant et chargé de cours à l'Université de Montréal. Il est spécialiste de la théorie politique.

**T**andis que tous s'entendent pour dire que la victoire de Barack Obama est «historique», nul ne semble considérer ce que cette distinction signifie. Que veut-on dire par cette curieuse précision? Une «élection historique», cela suppose-t-il qu'il y en aurait des non historiques? Évidemment, il y a cette question des premières fois: de la première candidate à la vice-présidence et du premier candidat afro-américain. Toutefois, bien qu'elles soient significatives, ces questions occultent dans l'anecdote, dans le fait historique singulier, le sens plus profond de la relation entre politique et histoire.

Cette insistance sur le caractère «historique» de l'élection d'Obama ne peut s'envisager sans un retour sur la thèse de Francis Fukuyama sur la «fin de l'histoire». Amplement discutée, la thèse de Fukuyama constate la victoire de la démocratie libérale sur les autres formes sociales et politiques s'étant succédées dans l'histoire mouvementée du XXe siècle. Selon cette thèse, des moments antidémocratiques et des crises du libéralisme surviendront sans doute encore, mais sans jamais remettre en cause la validité d'un modèle idéal et définitif. Pour Fukuyama, la démocratie libérale est l'aboutissement d'un long progrès qui, enfin, se réalise pleinement.

Dans ces termes, un éventuel retour de l'histoire signifie nécessairement la remise en question radicale de ce modèle et de ses institutions. Or, il n'y a évidem-

ment rien de tel à l'horizon de l'élection historique d'Obama. Cette élection, quoique historique, ne signifie pas la remise à l'ordre du jour du despotisme oriental ni une quelconque restauration, bien au contraire. Ce dont il s'agit plutôt, c'est de la possibilité même de penser le présent en continuité, dans les termes d'un passé historique intelligible. L'élection d'Obama est historique en ceci qu'elle rattache les institutions américaines à leur propre histoire, celle d'un pays d'immigration, celle de la lutte pour les droits civiques, celle de tout ce qui a fait de l'Amérique un enfant de l'histoire qui se réalise dans le monde. Telle est la première signification d'une élection historique, une élection qui peut se réfléchir à l'aune des lois de l'histoire à l'œuvre dans le monde.

Assurément, l'élection d'Obama s'inscrit pleinement dans cette logique messianique de la «destinée manifeste» selon laquelle l'Amérique réalise un projet divin. Cette idée d'une destinée manifeste est centrale dans la vie politique américaine, de George Washington à John F. Kennedy dont le «*Demands-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays*» implique cette même force abstraite et indépendante du monde humain que le «*I'm asking you to believe*» de Barack Obama. Différentes versions de ces lois de l'histoire, toutes plus «naturelles» et «fondamentales» les unes que les autres, servent de tout temps les différentes options politiques, de la lutte des classes marxiste au Lebensraum nazi et jusqu'à l'actuel progrès technoscientifique. Ainsi, et n'en déplaise à Fukuyama, c'est encore une de ces

bonnes vieilles mécaniques de l'histoire qui, avec Obama, poursuit sa route.

Cette continuité de l'histoire repose évidemment la question de son «sens». Puisqu'elle ne saurait s'arrêter à un éventuel stade ultime, il faut bien reconnaître que l'histoire, en soi, n'a pas de direction, ni de but. L'élection d'Obama n'est en aucun cas le résultat d'une quelconque cause première. Les institutions américaines et leur histoire ne «contiennent» en aucun cas l'élection d'Obama. La destinée manifeste, ce n'est jamais tant la réalisation du destin qu'une simple «mise en destinée» de ce qui, dans l'histoire, est à un certain moment manifeste. En d'autres termes, il n'y a destinée manifeste seulement qu'*a posteriori*, rétroactivement. En effet, qui aurait bien pu prédire, il n'y a pas si longtemps, qu'un Afro-Américain serait président des États-Unis? Pourtant, l'élection d'Obama nous semble bien avoir un sens, et un sens «historique» de surcroît. Voilà la seconde signification d'une élection historique, une élection qui résiste à toute explication dans les termes de «lois» de l'histoire. Telle est toujours la seule véritable histoire qui, insoumise à d'éventuelles lois, en est plutôt la source. C'est l'histoire sans rien de plus, sans foi ni loi.

L'élection d'Obama, du fait même qu'elle semblait historiquement impossible, nous enseigne aujourd'hui une leçon capitale quant à l'histoire et son sens. L'histoire et sa signification sont des créations humaines, et de telles créations sont indéterminées.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Stéphane Baillargeon (général), Clairandré Cauchy (éducation), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francœur (environnement), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Alexandre Shields (général), Philippe Papineau (pupitre), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque (reporter); information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Paul Cauchon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (titres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Claude Turcotte (reporter), Dominique Reny (pupitre); information internationale : Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Benoît Munger (responsable du site Internet), Émilie Folle-Boivin et Vincent Cauchy (commis Internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Olivier Spéciel (Québec), Monique Bhérrer (Ottawa). PUBLICITÉ Julie Chrétien (directrice adjointe), Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Manon Boillard, Marlène Côté, Amélie Maltais, Claire Paquet, Geneviève Pierrat, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebai, Mélisande Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danièle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zernatis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Luce Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Laffeur, Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

## ACTUALITÉS

## VÉRIFICATEUR

Le réseau de la santé et des services sociaux ne respecte pas sa propre loi sur l'équilibre budgétaire

SUITE DE LA PAGE 1

dollars, grâce aux surplus engrangés. «Il y a bien 2,3 milliards en banque pour contrer le ralentissement économique que nous devons affronter», a soutenu Mme Jérôme-Forget en conférence de presse, hier. «Il nous faut un gouvernement stable pour rencontrer [sic] les défis qui nous attendent», a-t-elle ajouté.

Au dernier décompte du vérificateur fait en juin 2008, le déficit cumulé en vertu de la Loi sur l'équilibre budgétaire s'élevait à 5,8 milliards au 31 mars 2007. Il atteint 3,25 milliards au 31 mars 2008.

Par ailleurs, le vérificateur relève que le réseau de la santé et des services sociaux ne respecte pas sa propre loi sur l'équilibre budgétaire qui est entrée en vigueur en 2000-2001. Ainsi, 29 % des établissements, soit 55 des 191 entités, affichent des déficits qui totalisent 127 millions au 31 mars 2008. «Nous sommes inquiets de la banalisation du ministère qui, à notre avis, contribue à banaliser le respect de cette importante loi», déplore M. Lachance dans son rapport.

## La saignée du papier commercial

En date du 31 mars 2008, c'est près de deux milliards que l'État québécois a englouti dans l'aventure du papier commercial adossé à des actifs (PCAA). Selon le vérificateur, les 13 milliards de PCAA qui sont entre les mains d'entités gouvernementales et des régimes de retraite qui dépendent du gouvernement ont perdu près de 15 % de leur valeur. Cela touche notamment la Régie des rentes (-411 millions), le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (-588 millions), le Fonds de la santé et de la sécurité du travail (-113 millions) et le Fonds d'assurance automobile du Québec (-92 millions).

Le Devoir

## Effondrement d'une école à Haïti: la fouille des décombres est terminée

Pétionville, Haïti — Les équipes de secouristes ont terminé hier la fouille et la démolition des débris de l'école La Promesse, après avoir mis fin aux recherches pour retrouver des survivants.

Au moins 89 personnes, pour la plupart des écoliers, ont été tuées dans l'effondrement du collège vendredi, qui a aussi fait 150 blessés. Le bilan — un temps annoncé de 94 morts — a été revu à la baisse par les autorités, certaines victimes ayant été comptées deux fois.

De nouveaux corps coincés sous les débris pourraient être retrouvés lors du déblaiement du site, a déclaré Nadia Lochar, responsable de la protection civile en charge de la zone.

La démolition totale de l'établissement a été décidée, les ruines étant si fragiles qu'elles risquaient de s'affaisser sur des maisons situées en contrebas, a-t-elle ajouté.

Hier, l'association humanitaire américaine Food for the Poor a distribué du riz, des bouteilles d'eau et des vêtements à 200 personnes habitant près de l'école.

Associated Press

## CSST

SUITE DE LA PAGE 1

la privatisation de certains secteurs ou disciplines médicales.

Le recours au privé par la CSST est loin d'être une exception au sein des organismes provinciaux similaires, tels les Worker's Compensation Board (WCB) de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. «Bien que la CSST et les WCB soient assujettis à des lois et des règles adoptées par l'État, ces organismes sont de véritables assureurs privés puisqu'ils sont entièrement financés par les employeurs. Leurs choix de gestion et leurs relations avec les bénéficiaires des primes payées par les employeurs — ici les individus victimes de lésions au travail — sont donc calqués sur le modèle des compagnies privées d'assurance», explique François Béland.

## Cliniques et primes

Depuis quelques années, des experts en gestion de la santé de plusieurs universités canadiennes, dont M. Béland, documentent et analysent les stratégies et les tactiques développées par les WCB sur la privatisation de la santé ainsi que sur l'accès aux soins d'individus qui ont subi des atteintes similaires en dehors des milieux de travail. Les résultats de leurs travaux ont été publiés dans le numéro de mars 2008 de la revue universitaire *HealthcarePapers*. Les auteurs y expliquent les moyens déployés par les commissions du travail pour accélérer et améliorer la qualité des soins des travailleurs victimes de lésions au travail, lorsqu'elles les reconnaissent, bien sûr.

En plus de mettre en place leurs propres cliniques, plusieurs commissions signent des contrats avec ces établissements publics pour faire traiter les travailleurs en dehors des heures habituelles. La majorité d'entre elles, dont la CSST, achètent en abondance des services de cliniques privées à but lucratif, comme celles du Groupe Santé Medisys, propriété de Persistence Capital Partners (PCP), au sein duquel l'ex-ministre libéral de la Santé Philippe Couillard est à pied d'œuvre depuis le 1<sup>er</sup> octobre dernier. «Medisys est un important fournisseur d'expertises médicales et d'évaluations fonctionnelles pour les commissions provinciales des accidents de travail, dont la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec», avait d'ailleurs reconnu M. Couillard

lors d'une entrevue au *Devoir* en août dernier.

À titre de conseiller stratégique du Fonds d'investissements PCP en santé, l'ancien ministre est responsable des rencontres avec les investisseurs potentiels ainsi que de l'identification des cibles d'investissements du Fonds. PCP poursuit l'objectif de réunir un capital de 150 millions de dollars destinés à l'acquisition d'entreprises privées actives dans le domaine de la santé. Sans dévoiler de cibles précises, le nouveau financier évoquait en août des acquisitions de «cliniques d'imagerie médicale», un domaine où le Groupe Santé Medisys est déjà présent au Québec, ou des «cliniques médicales ou de chirurgie, comme la Clinique Rockland». Ces crèches sont d'importants fournisseurs de la CSST.

Par ailleurs, les commissions du travail n'hésitent pas à offrir des primes aux médecins, surtout les spécialistes, sur les honoraires qu'ils reçoivent lorsqu'ils effectuent les mêmes actes dans le réseau public.

«La CSST me verse des honoraires plus élevés lorsque je fais le même examen à ma clinique privée qu'à l'hôpital», confiait en septembre au *Devoir* le Dr Gaëtan Barrette, président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) et radiologiste fellow. Cette spécialité bénéficie en effet d'un statut particulier au sein du corps médical puisque ses membres peuvent, en toute légalité, pratiquer à la fois au public et au privé. «La CSST est le plus grand générateur de soins de santé privés au Québec», avait-il ajouté.

Selon le Dr Barrette, les entreprises, qui sont les seuls bailleurs de fonds de la CSST, y gagnent au change puisqu'elles assurent ainsi un retour plus rapide au travail des employés souffrant de lésions physiques ou psychologiques dues au travail. Un auteur de la revue *HealthcarePapers* de mars 2008 a documenté ces gains. «En Colombie-Britannique, le WCB a estimé qu'en faisant effectuer une chirurgie en clinique privée, le temps de traitement pouvait être réduit à six semaines, contre six à huit mois dans le réseau public, épargnant ainsi 50 000 \$ par client, uniquement au chapitre du remplacement du revenu», écrit William Gnam, de l'Institut pour le travail et la santé de Toronto.

## Accélération de la privatisation

Selon François Béland, les centaines de millions

Le Devoir

## CODERRE

SUITE DE LA PAGE 1

respirateur artificiel». Leurs finances ont été grevées par les élections à répétition, les courses à la direction et la baisse de popularité du parti. «Disons que je suis capable de faire élire 20 députés dans Bourassa. Si je n'ai pas les moyens de les envoyer à Vancouver, ça me donne quoi? La seule façon de se donner une chance de solidifier, voire même de rebâtir, notre base est de changer notre culture.»

Le coloré député avait proposé d'organiser dix minicongrès provinciaux tous reliés entre eux par satellite. Les députés n'auraient pas eu besoin de se déplacer autant, réduisant leurs coûts personnels. «Mon alternative du XXI<sup>e</sup> siècle n'était pas basée sur la capacité de payer, mais sur la capacité de participer», rappelle-t-il.

Faut-il rappeler, ajoute-t-il, le pays traverse une crise économique importante. «On vit dans une bulle où il n'y a pas de place ni pour l'audace ni pour le respect de la base qui n'a pas les moyens des ambitions de la tour d'ivoire... Respectueusement, on a le sentiment que certains de nos dirigeants vivent sur une autre planète.»

## Dur, dur d'être québécois

Denis Coderre estime par ailleurs qu'en sa qualité de Québécois francophone, il partait avec un handicap dans cette course. Il dit que plusieurs personnes lui ont, avec respect, fait remarquer que les militants du parti voudraient peut-être cette fois se donner un



MIKE CASSESE REUTERS

Cette fois, Martha Hall Findlay ne se lancera pas dans la course à la direction du PLC.

chef provenant d'une autre région du pays. Après tout, Jean Chrétien, Paul Martin et Stéphane Dion se faisaient tous élire au Québec.

«Tous les candidats du Québec ont cette réalité à regarder en face», dit-il. Un tel constat pourrait faire mal à Martin Cauchon, un ancien ministre de Jean Chré-

décaissés par la CSST et ses semblables jouent un rôle important dans l'accélération de la privatisation de certains domaines et activités de santé. «La chirurgie orthopédique, le traitement et la réhabilitation des troubles musculosquelettiques ainsi que l'imagerie médicale sont les principaux domaines qui bénéficient du marché très lucratif engendré par les lésions physiques du travail», indique-t-il.

La plus récente liste des 74 médecins spécialistes travaillant uniquement en privé, diffusée par la RAMQ le 26 septembre dernier, révèle que huit d'entre eux sont des chirurgiens orthopédiques et trois sont des physiatres, deux groupes très utilisés par les accidentés du travail. Par ailleurs, la liste comprend 12 psychiatres, qui, en majorité, effectuent des contre-expertises pour les employeurs qui contestent les réclamations pour séquelles psychologiques par des employés.

Dans ses nombreuses recherches qualitatives sur les accidentés du travail, M<sup>re</sup> Katherine Lippel, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en santé et sécurité du travail de l'Université d'Ottawa, a constaté que, si la majorité d'entre eux avaient de nombreuses doléances sur leurs relations avec la CSST, ils lui reconnaissaient par ailleurs un énorme avantage: l'accès rapide aux soins et les meilleurs!

Cet accès pénalise-t-il les individus qui souffrent de mêmes maux en dehors du travail? Les auteurs de *HealthcarePapers* formulent des hypothèses partagées sur cette question qui fera, écrit-il, l'objet de recherches ultérieures. Certains avancent que les effets du traitement rapide des bénéficiaires des WCB sont neutres, voire positifs sur les autres malades.

Le chercheur montréalais François Béland estime, lui, que ses collègues font preuve, à cet égard, de beaucoup de prudence. D'une trop grande prudence même. «En cette période de pénurie d'effectifs dans plusieurs disciplines médicales ou thérapeutiques auxquelles ont recours les bénéficiaires de la CSST, je serais plutôt enclin à formuler l'hypothèse que le traitement accéléré qui leur est réservé engendrerait des difficultés d'accès aux soins pour des individus exclusivement pris en charge par le réseau public», avance-t-il.

Le Devoir

tien qui jongle encore avec la possibilité de se lancer dans la course.

Quant à M. Coderre, il se montre lucide. Il rappelle qu'après 25 ans au PLC, il n'a pas besoin de se lancer dans une course à la direction pour se faire connaître ou se «positionner», comme on dit dans le jargon politique. Du coup, «quand les planètes ne sont pas toutes alignées, il faut faire preuve de réalisme. Je n'ai pas vécu une expérience de vie juste pour nous endetter encore plus.»

M. Coderre est le quatrième candidat potentiel à cette course à se désister. Hier, Martha Hall Findlay, qui avait été candidate en 2006, a annoncé publiquement qu'elle ne tenterait pas l'expérience de nouveau. Elle traîne encore une dette de près de 200 000 \$. Elle aurait probablement été la seule femme de la cuvée 2008.

«Ma carrière, mon engagement personnel envers le Parti libéral du Canada, de même que mon engagement envers notre beau pays seraient mieux servis si je m'applique à donner le meilleur de moi-même en tant que députée de Willowdale [à Toronto]», écrit-elle dans un communiqué de presse.

John Manley et Franck McKenna ont aussi annoncé qu'ils ne seraient pas candidats. Pour l'instant, seuls Bob Rae et Dominic LeBlanc se sont officiellement lancés. On attend encore de connaître les intentions de Michael Ignatieff et de Martin Cauchon.

Le Devoir

## BETANCOURT

SUITE DE LA PAGE 1

fait que prolonger le calvaire de l'otage que l'armée colombienne avait repérée dès 2002.

«Jamais les FARC n'ont eu la moindre intention de libérer Ingrid Betancourt», affirme le journaliste qui vit aujourd'hui à Paris. Ils la considéraient comme leur «poule aux œufs d'or». Nous en avons aujourd'hui la preuve. L'échec diplomatique français avait déjà été constaté par des observateurs aussi sérieux que le grand reporter de *L'Express* Axel Gylden, l'ex-correspondant du *Monde* et collaborateur de Radio-Canada, Bertrand de La Grange, et le spécialiste de la Colombie Daniel Pécaut, de l'École des hautes études en sciences sociales de Paris. Thomet a eu accès à une partie des 37 000 fichiers remis à Interpol et retrouvés dans les ordinateurs de Raul Reyes, le numéro deux des FARC assassiné par l'armée colombienne quatre mois avant la libération de Betancourt. Les guérilleros n'y ont jamais de mots assez forts pour qualifier le butin de guerre extraordinaire que représentaient pour eux Ingrid Betancourt.

## Les «Pieds nickelés»

Si l'ancienne candidate à la présidence de la Colombie est aujourd'hui libre, c'est grâce à une opération minutieusement préparée par les services secrets colombiens à l'insu de la France. Exaspéré par les remontrances françaises, le président Alvaro Uribe s'est finalement résolu à ordonner l'opération Jaque (mise en échec). Pendant des mois, un commando a préparé dans le plus grand secret l'assassinat en territoire équatorial de Raul Reyes, le numéro deux des FARC. L'armée bolivienne profita ensuite de la désorganisation de la guérilla pour infiltrer son réseau de communications. L'opération aurait été inspirée de la libé-

tion en 1976 de 256 otages par un commando israélien en Ouganda. Le 2 juillet, neuf militaires colombiens se firent passer pour les militants d'une organisation humanitaire et libèrent sans le moindre coup de feu 15 otages, dont trois Américains et Ingrid Betancourt. Dans les jours précédant la libération, le gouvernement Uribe aurait même volontairement berné la France en faisant croire à la relance des négociations avec les FARC par l'envoi de nouveaux émissaires.

«Jamais la France n'a été mise au courant, dit Thomet, pour la raison qu'elle n'a jamais cessé de défier, avec la famille Betancourt, le gouvernement d'Alvaro Uribe pourtant élu par une majorité de la population.» Au fond, dit-il, Paris s'est toujours trompé sur la nature des FARC, considérées comme une organisation terroriste depuis 2002 par l'Union européenne. «Les FARC ont réalisé jusqu'à 3000 enlèvements par année. Elles ont même kidnappé des enfants de 24 mois.» Or, la première condition exigée pour la libération d'Ingrid Betancourt a toujours été inacceptable pour le gouvernement Uribe: la cession aux rebelles d'un territoire démilitarisé de 115 000 km<sup>2</sup>, plus de deux fois la superficie de la Suisse.

L'improvisation a de toute évidence marqué l'action diplomatique française. Comme lorsque le ministre des Affaires étrangères de l'époque, Dominique de Villepin (ancien professeur et ami personnel d'Ingrid Betancourt), prend sur lui d'envoyer, malgré le refus de la Colombie, un commando de 11 agents qui seront immobilisés par la police brésilienne à Manaus dans leur avion Hercules C-130. Une opération que le président Chirac jugera digne des «Pieds nickelés».

«Avec la rivalité entre Villepin et Sarkozy, la libération d'Ingrid Betancourt devient un enjeu pour obtenir des dividendes politiques», affirme Thomet. En 2003,

la France s'est littéralement fait rouler dans la farine, dit-il. Croyant avoir versé une rançon aux FARC, les diplomates découvrent avec stupeur que les guérilleros n'en ont jamais vu la couleur. Thomet croit que le montant se situait entre 25 et 100 millions de dollars américains et qu'elle aurait été versée par l'intermédiaire de la société pétrolière Total. L'information a évidemment été démentie par le Quai d'Orsay.

## Sarkozy fait monter les enchères

Jacques Thomet n'est pas le seul à penser que, devenu président, Nicolas Sarkozy a utilisé l'affaire pour «faire remonter à tout prix sa popularité». En mai 2007, croyant faire plier les FARC, il obtient la libération du criminel Rodrigo Granda qualifié de «médiateur de paix». Sans résultat. Par la suite, la France accueille généreusement la famille de Raul Reyes. Mais rien n'y fait. Le 20 novembre 2007, Sarkozy reçoit Hugo Chávez à l'Élysée avec la sénatrice Piedad Córdoba, proche des FARC. Cela n'aurait pas empêché cette dernière de déclarer qu'elle n'avait «rien à foutre de la proposition de Sarkozy». Selon les fichiers informatiques de Raul Reyes, elle aurait même ajouté: «Ne libérez surtout pas Ingrid.»

Les bonnes relations de Sarkozy avec Hugo Chávez ont peut-être permis de libérer quelques otages, dont Clara Rojas, admet Thomet. Mais pas Ingrid Betancourt. Le journaliste dénonce le double discours de Sarkozy qui prêchait la fermeté avec le Hamas, mais négociait en sous-main avec les FARC. Lorsque, le 1<sup>er</sup> avril 2008, il donne du «Monsieur» au chef des FARC, Manuel Marulanda, il ne sait pas qu'il est mort depuis le 26 mars. L'envoi d'un avion le 2 avril alors que l'on croit Betancourt mourante — ce qui est faux — sera qualifié de «clownerie» par l'agence ANNCOL, liée aux FARC.

«Les Colombiens ont été révoltés par l'attitude méprisante de la France qui a concentré tous ses efforts sur Ingrid Betancourt et ignoré les autres otages, moins médiatiques», dit Thomet. Parmi eux, il y avait pourtant une Française: Aïda Duvaltier, qui s'était constituée prisonnière à la place de son mari malade et qui est décédée dans un anonymat presque complet.

Ingrid Betancourt a annoncé qu'elle publierait l'an prochain un livre sur sa détention. À Paris, les conjectures vont bon train sur l'avance astronomique qu'elle aurait reçue. Peut-être ce livre permettra-t-il d'éclaircir les circonstances de son enlèvement. Thomet est convaincu qu'il tient en partie à sa propre insouciance. Il cite la thèse du photographe Alain Keler selon qui la candidate se serait jetée dans la gueule du loup pour redresser sa cote de popularité qui n'était plus que de 0,3 %. «Le 23 février 2002, elle se rend à San Vicente par la route malgré les mises en garde des services de sécurité», rappelle Thomet. Elle refuse ensuite d'obtempérer aux premiers barrages des rebelles qui lui disent de rebrousser chemin.»

Finalement, conclut le journaliste, seule la stratégie d'Uribe aura payé. L'ancien maire de Medellín à la poigne de fer avait d'ailleurs été élu pour en finir avec les FARC. Il bénéficie pour cela de l'appui des États-Unis qui participent au Plan Patriotique destiné à combattre le trafic de cocaïne. Cinq ans plus tard, les FARC sont en débandade. Le décès et la reddition de quelques-uns des principaux dirigeants semblent avoir porté un coup mortel à l'organisation. «Même si Nicolas Sarkozy en a recueilli plus de publicité, dit Thomet, c'est Uribe le vrai gagnant de cette histoire.»

Correspondant du Devoir à Paris

**LE DEVOIR**<sup>MD</sup>  
www.ledevoir.com  
Les bureaux du Devoir sont situés  
au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage,  
Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts  
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.  
Renseignements et administration : 514-985-3333

## Comment nous joindre ?

**La rédaction**  
Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courrier redaction@ledevoir.com

**La publicité**  
Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier avisdev@ledevoir.com

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

## Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

## L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390